



Rapport d'activités

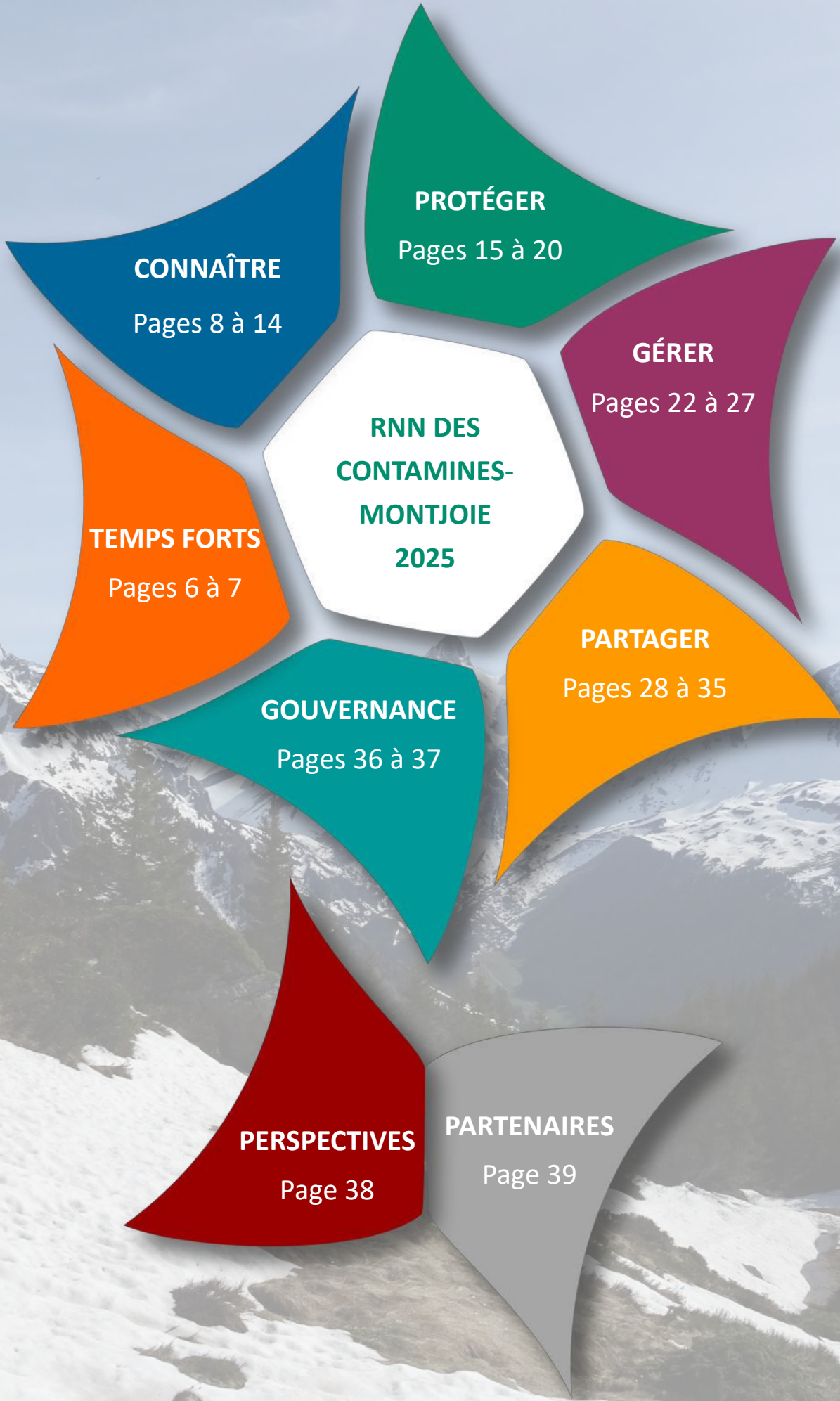
2025



Réserve Naturelle
CONTAMINES-MONTJOIE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie





RÉSERVE NATURELLE DES CONTAMINES-MONTJOIE

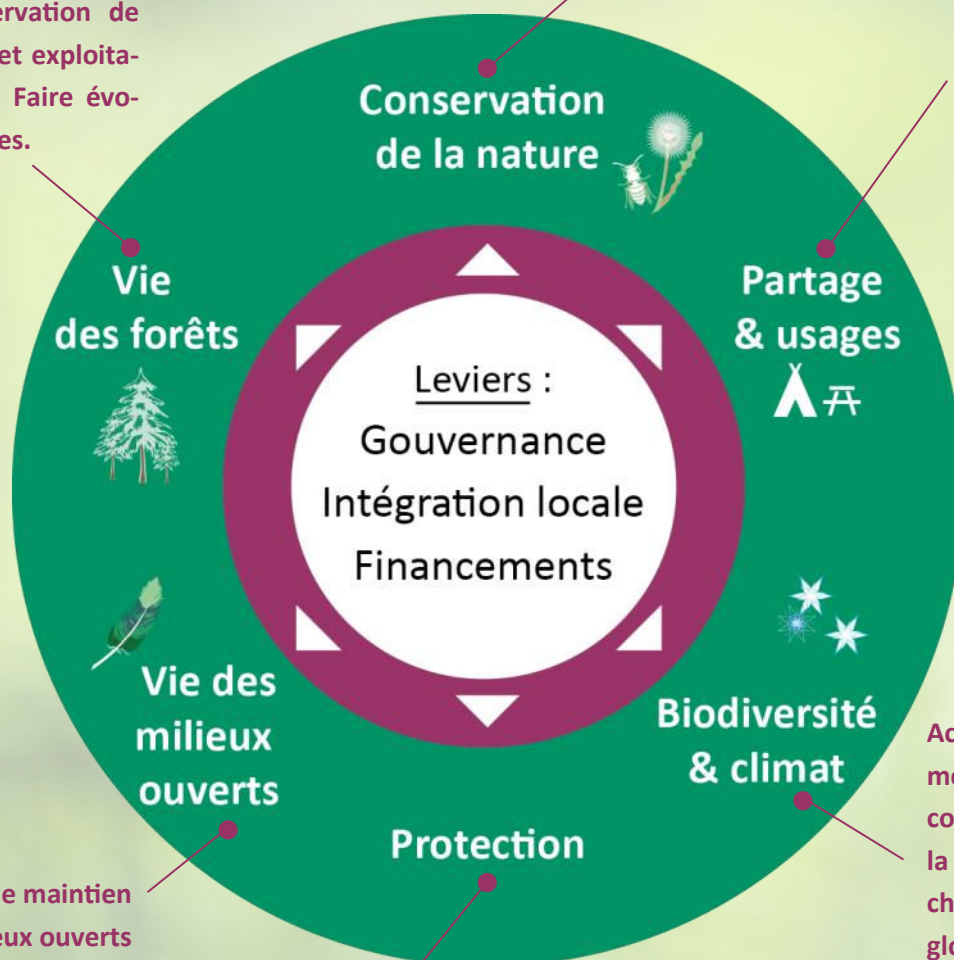
Plus haute réserve naturelle de France, unique espace protégé européen du massif du Mont-Blanc, ce site s'étend sur 5 500 ha. Tous les étages de la nature montagnarde s'y déclinent : forêts, prairies d'altitude, tourbières, éboulis et glacier. Elle abrite une nature rare et diversifiée.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE :

Concilier préservation de la biodiversité et exploitation forestière. Faire évoluer les pratiques.

Maintenir ou restaurer les fonctionnalités des écosystèmes. Protéger la vie sauvage.

Partager l'espace. Accompagner l'évolution des pratiques récréatives et socio-économiques.



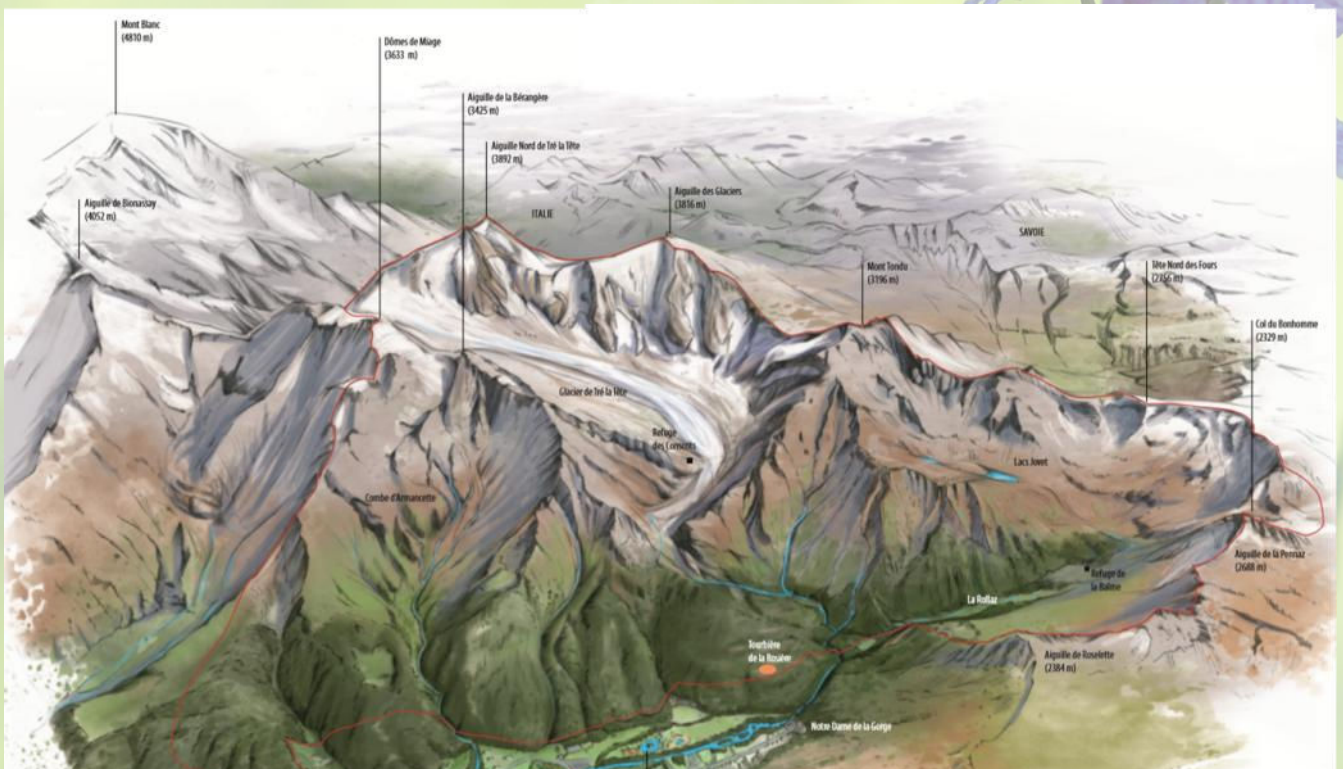
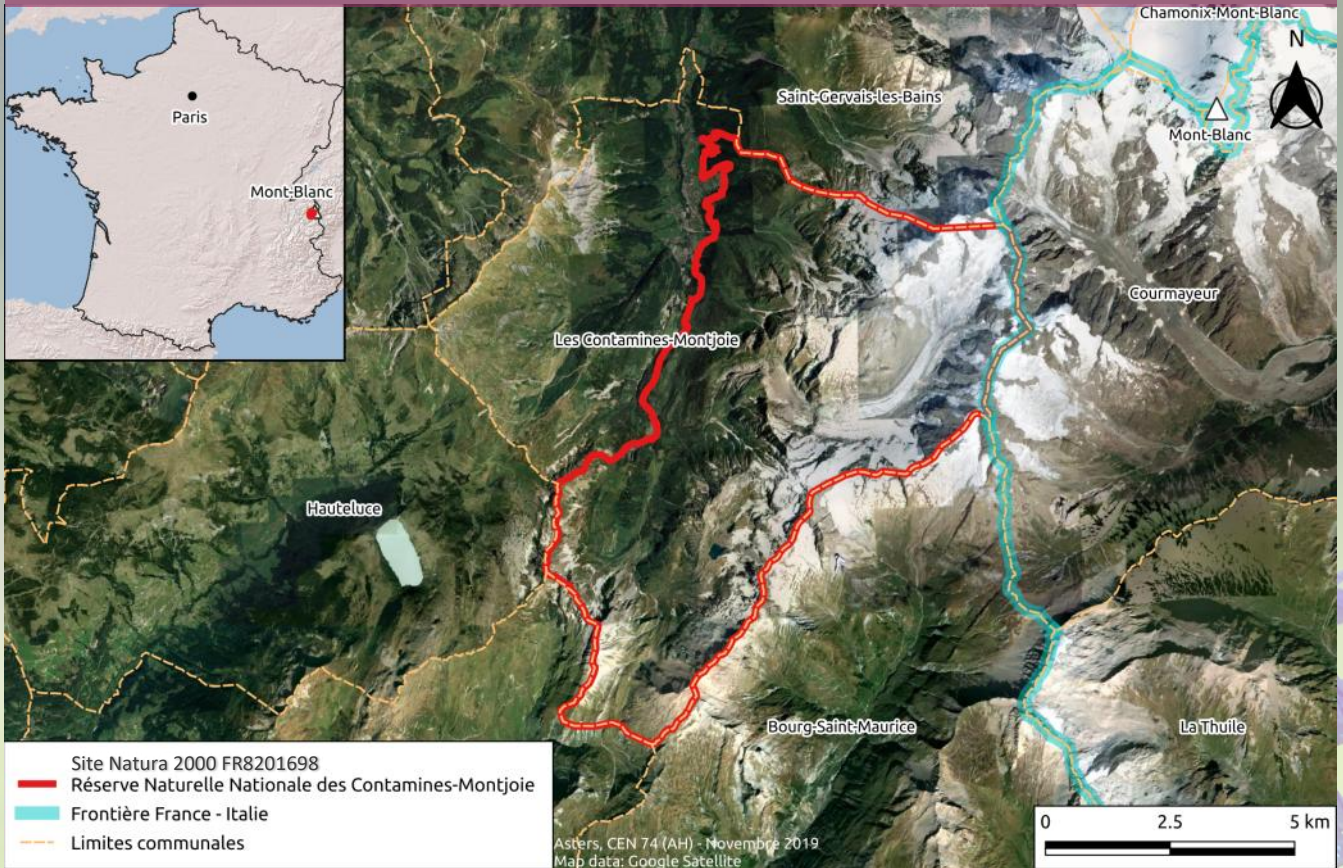
Œuvrer pour le maintien des milieux ouverts patrimoniaux. Faciliter le maintien des pratiques agricoles traditionnelles.

Garantir le respect de la réglementation de cet espace protégé et des espèces qu'il abrite.

Acquérir de meilleures connaissances sur la biodiversité, les changements globaux et les géosystèmes pour éclairer les décisions futures.

Situation géographique du site Natura 2000 et de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie

Crédit : CEN74—2019



La réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie illustrée.

Crédit : Caroline Koehly & OCK Production

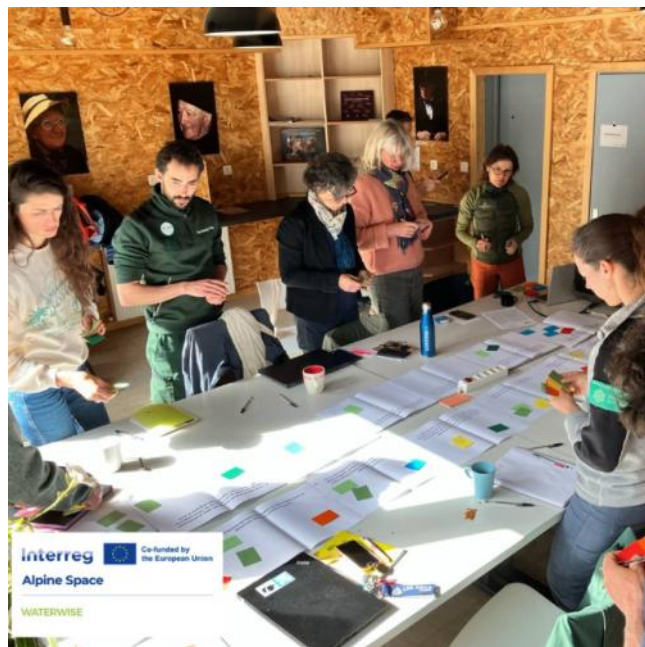
TEMPS FORTS 2025

Waterwise : mieux connaître la vulnérabilité de la ressource en eau

Le projet vise à identifier localement les évolutions à venir de la ressource en eau et leurs impacts sur les socio-hydrosystèmes, dans les zones d'altitude dans les Alpes. La réserve naturelle est un des deux sites pilotes français. En 2025, un capteur a pu être installé en novembre dans le Bon-Nant. Des prélèvements d'eau d'hydrochimie et de biologie ont été réalisés. 14 entretiens et un atelier ont également été menés avec différents acteurs avec pour objectif de récolter les différentes visions autour de la ressource en eau.

Clarification du périmètre de la réserve naturelle nationale

Le Décret ministériel n°79-748 du 29 août 1979 portant création de la réserve naturelle comportait quelques incohérences de forme, connues depuis une trentaine d'années. En 2020, une demande de clarification auprès du Ministère a été demandée conjointement par la Commune et Asters-CEN74. Ainsi, une analyse juridique du dossier a abouti à la décision du Ministère de prendre un arrêté correctif début 2025 précisant le parcellaire, afin d'avoir un périmètre clair. La réglementation de la réserve reste inchangée et continue à s'appliquer.



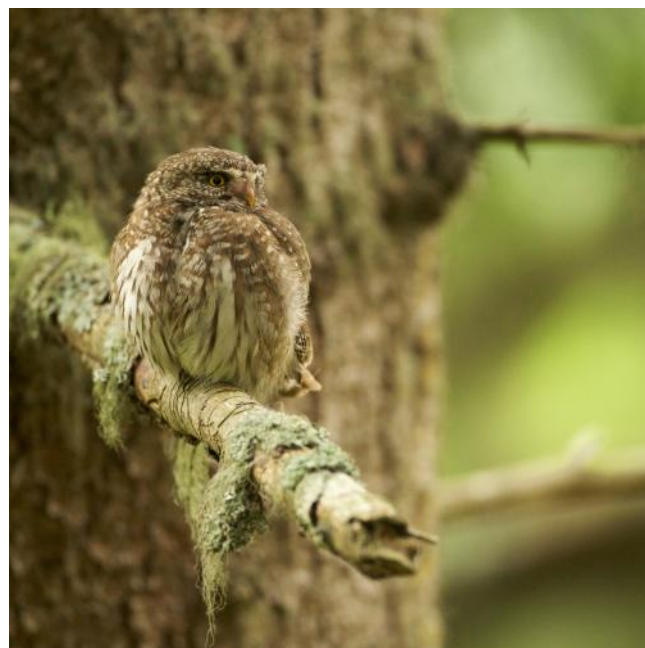
Reconduction de la réglementation relative au bivouac et à la baignade

Après une première année d'application lors de la saison estivale 2024, la réglementation concernant la pratique du bivouac, des activités de baignade et de navigation dans les secteurs des lacs Jovet et de plan Jovet a été reconduite par arrêté préfectoral pour la saison estivale 2025. Cette décision partagée entre la commune, le CEN74 et les services de l'Etat confirme la volonté collégiale de garantir l'équilibre entre les activités de loisirs en montagne et la préservation des écosystèmes face aux impacts du bivouac et de la fréquentation.



Les petites chouettes de montagne, indicatrices de la biodiversité de nos forêts

Les petites chouettes de montagne sont représentées par La Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe. Ces petits rapaces nocturnes vivent préférentiellement dans des sites forestiers de montagne et sont des hôtes de la réserve naturelle. Chaque année elles font l'objet d'un suivi par le biais d'un protocole national permettant de les détecter par le chant. Les données permettent de mieux connaître leur répartition et d'orienter des mesures de conservation de leur habitat.



« La forêt des 27 champignons ! »

... 27 pour le nombre d'élèves de CM1-CM2 de l'école des Contamines, et ce nom qu'ils ont choisi pour l'espace naturel qu'ils ont en gestion depuis fin 2024, en lien avec l'animatrice nature de la réserve. Une « ATE » est une Aire Terrestre Educative, un projet pédagogique à l'initiative de l'OFB qui se déroule sur plusieurs années. Environ 5 séances par an permettent d'explorer, la forêt située à la Gorge ; les élèves ont ainsi pu ressentir l'espace, réaliser des supports artistiques, se concerter, prendre des décisions, faire des inventaires et relever une caméra automatique !



Rédaction en cours du nouveau Plan de Gestion de la réserve

En 2025, la réécriture de la nouvelle feuille de route de cet espace protégé a été initiée, permettant d'aboutir à un état des lieux du territoire et à une évaluation patrimoniale de la faune, de la flore et des milieux naturels.

Ce travail doit ainsi être partagé en 2026 aux partenaires du territoire pour servir de base à la réflexion et à la définition des enjeux du site, ses principales responsabilités en matière de préservation de la biodiversité, ainsi que la déclinaison de ces enjeux en actions avec les différents acteurs concernés.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de liens et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Suivi du glacier de Tré-la-Tête

En 2025, 6 campagnes de terrain ont eu lieu entre mai et octobre, conduites par le glaciologue Luc Moreau et l'équipe d'Asters-CEN74. Des balises en bambou ont été placées/relevées en zone d'accumulation et en zone d'ablation du glacier (code habitat Natura 2000 : 8340) et des profils transversaux ont été réalisés.



Front du glacier suivi par piège-photo depuis 2023.

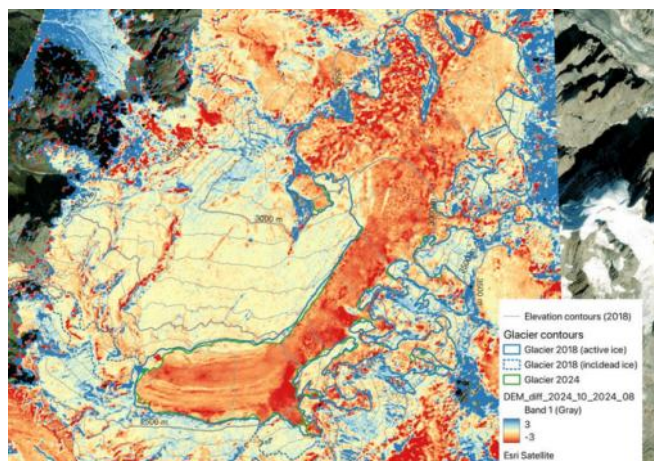
Crédit : Luc Moreau

Comme depuis sa mise en place en 2014, le bilan de masse du glacier 2025 est négatif, du fait d'un mauvais enneigement et d'un déneigement précoce : - 1,29 m d'équivalent eau. Au total, le glacier a perdu en moyenne une lame d'eau de 14,72 m depuis 2014, répartie sur toute la surface du glacier. Au profil de Tré-La-Grande à 2300 m d'altitude, le glacier a perdu 5,27 m d'épaisseur en 2024, soit 49,90 m d'épaisseur de glace perdus depuis 2014. La langue terminale est déconnectée depuis 2022 du reste du glacier, elle perd en volume mais reste un peu protégée du rayonnement solaire du fait de la couverture détritique.

En 2025, un bilan de masse géodésique, a été confié à l'IGE afin de vérifier les résultats 2018-2024, grâce à un Modèle Numérique de Terrain (MNT) Lidar acquis en août 2018 et un MNT Pléiades acquis en octobre

2024. Ces résultats corroborent pleinement les résultats annuels du bilan de masse sur le plan scientifique tout en permettant d'ajuster le bilan sur 2018-2024.

Ces données sont essentielles localement pour mieux comprendre la dynamique d'évolution du glacier de Tré-la-Tête. Elles contribuent, de plus, à alimenter le World Glacier Monitoring Service, l'outil de suivi international des glaciers dans le monde. Des animations grand public dont une conférence au village, la création d'un poster de vulgarisation scientifique installé dans les refuges des Conscricts et Tré la Tête ainsi que l'exposition complémentaire aux dômes Nature ont permis de partager les résultats



Evolution de l'altitude de surface du glacier entre 2018 et 2024 - toutes les altitudes sont concernées par une diminution de volume.

Crédit : Géodésie 2024, CEN74

avec le public à l'occasion de l'année 2025, année internationale pour la préservation des glaciers.

Ce suivi est programmé et soutenu par EDF. Le rapport de suivi du glacier est disponible auprès d'Asters-CEN74.

Lac Jovet : un lac sentinelle

Depuis 2015, le programme « Lacs Sentinelles » vise à suivre l'évolution physico-chimique et trophique de cinq lacs d'altitude en Haute-Savoie, dont le lac Jovet (code habitat Natura 2000 : 3160).

Le suivi a été réalisé le 15 septembre. Les mesures de transparence de l'eau et de qualité de l'eau ont pu être réalisées. La transparence de l'eau est de 7.80 mètres, similaire aux années 2021 et 2022. Les capteurs de température ont été relevés et ont permis de calculer plusieurs indicateurs comme la température moyenne de l'été (du 21 juin 2025 au 15 septembre 2025) qui est de 11°C ainsi que la température maximale en surface qui s'élève à 13°C en 2025. Comparé aux années précédentes, le lac est relativement chaud durant l'été 2025 et se révèle être la deuxième année la plus chaude après l'année 2022 qui reste l'année de canicule la plus marquée pour les lacs d'altitude (en 2022, température moyenne de l'été : 13.5°C et température maximale de l'été : 17°C).

En 2023 et 2024, des algues filamenteuses avaient été observées au niveau de l'émissaire du lac. Un prélèvement avait permis de déterminer au microscope la présence de deux taxons : Spirogyra et Oedogonium. Ce sont deux espèces communes, que l'on retrouve dans de nombreux plans d'eau, qui se développent mieux dans les milieux plus chauds et plus riches en nutriments.



Algues filamenteuses dans l'exutoire du Lac Jovet.

Crédit : CEN74.

En plus du protocole habituel mené chaque année entre fin août et septembre, des campagnes de terrain ont été réalisées dans le cadre de plusieurs projets de recherche :

- PLOUF (CARTELE) : Le projet comprend les 5 lacs des réserves naturelles du réseau. Cette étude interdisciplinaire en sciences humaines et environnementales a pour objectif d'améliorer la



Dispositif de suivi de la fréquentation.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.

connaissance sur les usages récréatifs à travers des questionnaires déployés sur le terrain et d'évaluer l'impact des différentes pratiques (loisirs et pastoralisme) sur l'eau et les sédiments du lac. En Haute-Savoie, 352 questionnaires ont été réalisés, sur la saison estivale. Des échantillonneurs passifs (POCIS) ont été déployés durant 15 jours en juillet et en août, ciblant les pics de fréquentation du 14 juillet et du 15 août. Ces membranes permettent d'analyser de manière intégrée les micropolluants d'origine pharmaceutique. En septembre enfin, les 5 premiers centimètres de sédiments ont été échantillonnés dans l'objectif d'analyser les concentrations en HAP et en micro-plastiques.



Dispositif d'analyses chimiques dans le lac Jovet.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.

- Lake- Switch (Mathieu Dellinger - EDYTEM) : Ce projet vise à reconstruire les trajectoires d'évolution des sols au cours de l'Holocène dans les Alpes. La méthodologie utilisée consiste à calibrer des traceurs isotopiques de l'altération des roches à partir de l'étude des rivières et des lacs alpins, et ensuite à appliquer ces traceurs à l'étude de carottes lacustres. Des analyses de métaux ont été également réalisées.

Les résultats détaillés du programme de suivi Lacs Sentinelles sont disponibles dans un rapport annuel : <https://www.lacs-sentinelles.org/fr/resultats>.

Projet CIMaE

Le projet CIMaE (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems) étudie l'impact des changements climatiques sur les zones humides d'altitude (code habitat Natura 2000 : 3130). Il s'étend sur quatre ans, selon 3 axes et fait l'objet d'une thèse :

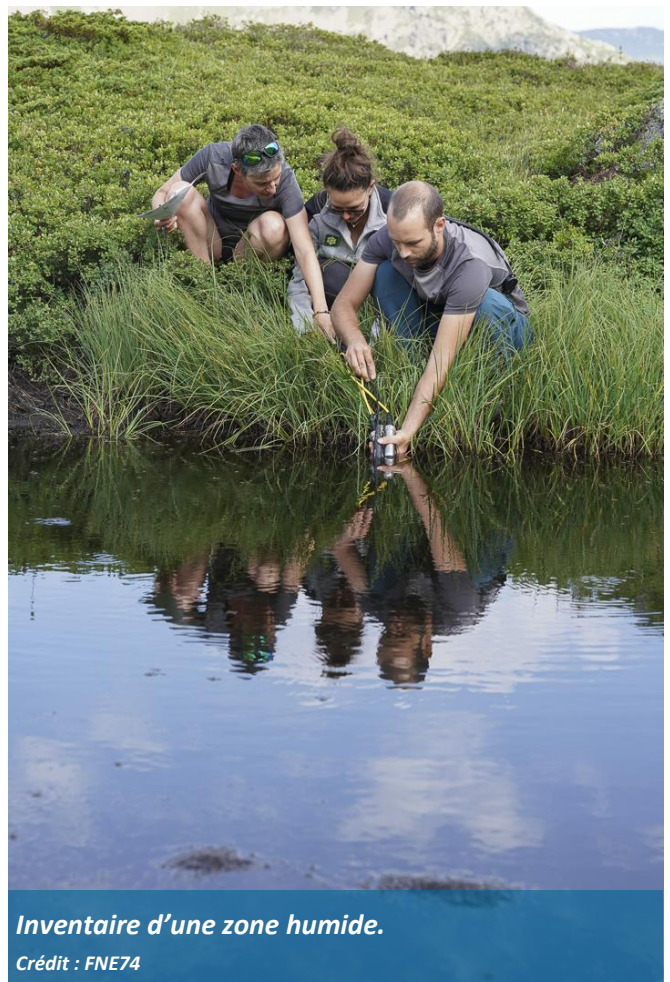
- récolter des données de localisation et de typologie des zones humides ;
- étudier comment réagissent les différentes communautés (odonates, amphibiens...) aux divers paramètres (température de l'eau, connectivité...);
- modéliser les distributions actuelles et futures des espèces d'altitude.

Pour obtenir un panorama représentatif, un programme de sciences participatives est mis en place. Ainsi, différents acteurs tels que les gardes, les guides, les athlètes de haut niveau... sont mobilisés dans les Alpes. En 2025, 14 zones humides sont répertoriées et équipées sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie. Le suivi se prolongera en 2026.



Un [site internet](https://www.youtube.com/watch?v=HnTNV70yOQ0) présente ce projet et une vidéo de présentation de ce dernier à destination de tous les publics a été produite <https://www.youtube.com/watch?v=HnTNV70yOQ0>. Un podcast de présentation du projet à destination de tous les publics a pu également être produit : <https://www.youtube.com/watch?v=ReBydaIA7UM>.

Les données acquises sur les réserves naturelles de Haute-Savoie ont été valorisées dans deux articles scientifiques disponibles en ligne : <https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/cimae-un-projet-scientifique-denvergure/>



Par ailleurs, Marie Hébert a lancé en 2025 une étude de génétique des populations pour mieux comprendre les liens entre les populations d'odonates d'altitude. L'objectif est triple : comprendre comment les odonates de nos montagnes occupent leur distribution actuelle en lien avec les dernières déglaciations, identifier les unités de conservation pertinentes pour les populations, renforcer les populations isolées. L'espèce choisie est l'Aesche des joncs. Cette espèce est présente sur l'ensemble de l'aire d'étude et dans les réserves de Haute-Savoie.. Les collectes d'échantillons sont prévues en 2025 et 2026 sur les sud-ouest de l'Europe, des Pays Bas au Portugal, c'est une de ses limites d'aire de répartition. En 2025, l'ensemble des échantillons nécessaires pour l'étude ont été collectés, avec l'appui des gardes : dix exuvies ou individus retrouvés morts (mauvaise émergence, conditions météorologiques), notamment sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

Suivi des lichens

En 2024, une étude des lichens du genre *Lepraria* Ach. a été réalisée grâce au projet *Leprataxo.fr* porté par l'Institut des Sciences Chimiques de Rennes et financé par PatriNat (MNHN, OFB) et par l'Association Française de Lichénologie, afin de combler les lacunes sur ces lichens stériles à thalle pulvérulent en France.

En 2025, dans la poursuite de ce projet, plusieurs actions ont été menées afin de mieux connaître les espèces de lichens présentes sur la réserve naturelle. Bien qu'il n'existe pas de texte réglementaire au sujet des lichens à l'échelle nationale, ni régionale, ni départementale, la communauté des lichénologues de France s'accorde sur la présence d'un certain nombre de taxons présentant un caractère rare en France. Aujourd'hui, le caractère de rareté s'établit à dire d'expert selon divers critères comme les exigences écologiques ou la distribution nationale et mondiale.

Une étude remarquable a ainsi été faite, avec la découverte d'une nouvelle espèce de lichen pour la science (un article scientifique viendra la décrire prochainement). Ce sont 5 nouvelles espèces pour le département qui ont été découvertes dans la réserve naturelle, sur un total de 7 espèces inventoriées. Afin de partager ces connaissances auprès du grand public et en interne, une soirée d'animation a été réalisée au refuge des Conscrits ainsi qu'une sortie terrain avec les équipes des réserves naturelles de Haute-Savoie. Pour toutes ces actions, Paul Archambaux, un des rares lichénologues en France, a pris du temps ces deux dernières années pour acquérir ces nouvelles connaissances en ayant eu à cœur de partager sa passion.

Introduction à la lichénologie sur la Voie Romaine.

Crédit : Capucine Pagniez, CEN74.



Lichen *Lepraria crassissima*.

Crédit : Paul Archambaux.



Suivi des petites chouettes

La Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus* – code espèce Natura 2000 A338) et la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum* – code espèce Natura 2000 A217) sont deux espèces boréales de milieux forestiers fortement boisés à climat froid. Elles habitent les forêts montagnardes françaises et utilisent des cavités forées par les pics, dans des arbres sains ou morts pour y nicher.



Chouette chevêchette.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74

Afin de disposer de données scientifiques sur ces deux espèces fragiles sur le long-terme, un protocole de suivi national est mis en place par L'ONF et la LPO. Un des objectifs est de mesurer la dynamique et l'évolution de la répartition de leurs populations sur des "sites de référence". Le protocole consiste à parcourir un itinéraire fixe jalonné de points d'écoute en soirée entre mi-février et mi-avril et détecter les oiseaux par le chant. En 2025, le protocole a été conduit sur le territoire de la réserve naturelle pour la deuxième année consécutive, permettant d'enregistrer des données des deux espèces. Deux passages ont été réalisés, le 4 mars et le 2 avril, les deux espèces ont été contactées, elles sont bien des indicatrices de la biodiversité riche des pessières de la réserve naturelle.

Suivi des tendances d'effectifs et de la reproduction du Lagopède alpin

Depuis 2008, la réserve naturelle est une zone de référence de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) pour l'échantillonnage des nichées de Lagopèdes alpins (code espèce Natura 2000 : A408). La zone de comptage dit "Jovet-les Fours" est parcourue par des observateurs accompagnés d'un chien d'arrêt dressé pour la détection des oiseaux.

Lagopède alpin.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.



Organisée et encadrée conjointement par Asters-CEN74 et l'OFB, l'opération de comptage aux chiens d'arrêts du 9 août 2025 n'a pas permis de détecter de nichée (41 adultes, 0 juvéniles) alors que 5 nichées avaient été comptées en 2022 par exemple. Depuis la mise en place de ce suivi, les contacts relevés lors de cet échantillonnage mettent en avant une baisse marquée des effectifs de l'espèce.

Suivi du loup

Asters-CEN74 réalise un suivi de la présence du loup (code espèce Natura 2000 : 1352) sur le territoire de la réserve naturelle. Différents indices de présence sont relevés et transmis au réseau grands prédateurs de l'OFB (observations, excréments, empreintes, poils, dépouilles...). Un suivi complémentaire du régime alimentaire des loups a été initié en 2025.

Ces informations sont également partagées avec les acteurs du territoire, notamment avec la Commune et les éleveurs. Il n'y a pas eu de constat de reproduction sur la réserve naturelle en 2025.



Suivi par piège photo.

Crédit : Marion Guitteny, CEN74

Waterwise

Financé par l'INTERREG Espace alpin, le projet vise à identifier localement les évolutions à venir de la ressource en eau et leurs impacts sur les socio-hydrosystèmes, dans les zones d'altitude dans les Alpes. La réserve naturelle des Contamines-Montjoie est un des deux sites pilotes français.

En 2025, les données climatiques et hydrologiques ont été rassemblées pour réaliser les premières modélisations. Des capteurs doivent être installés mesurant la température, la pression, la turbidité et la conductivité. Le premier a pu être installé en novembre dans le Bon-Nant juste avant la sortie de la gorge, le deuxième le sera au printemps 2026 plus en amont. Des prélèvements d'eau complémentaires d'hydrochimie (éléments traces métalliques, isotopes etc.) et de biologie (diatomées) ont été réalisés, les analyses sont en cours.

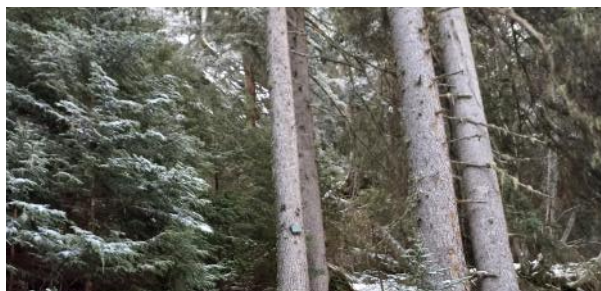
En 2025, 14 entretiens semi-directifs ont également été menés avec différents acteurs et un premier atelier a été réalisé (12 personnes présentes), avec pour objectif de récolter les différentes visions autour de la ressource en eau.



Premier atelier autour de la ressource en eau.

Crédit : RNF / Tetraktys.

Sonosylva : le projet à l'écoute de la nature



Enregistreur sonore.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74

Porté par l'OFB et le Muséum National d'Histoire Naturelle, ce programme de recherche teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'acoustique dans les forêts des espaces protégés.

Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie, évaluer la phénologie des paysages sonores, et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore.

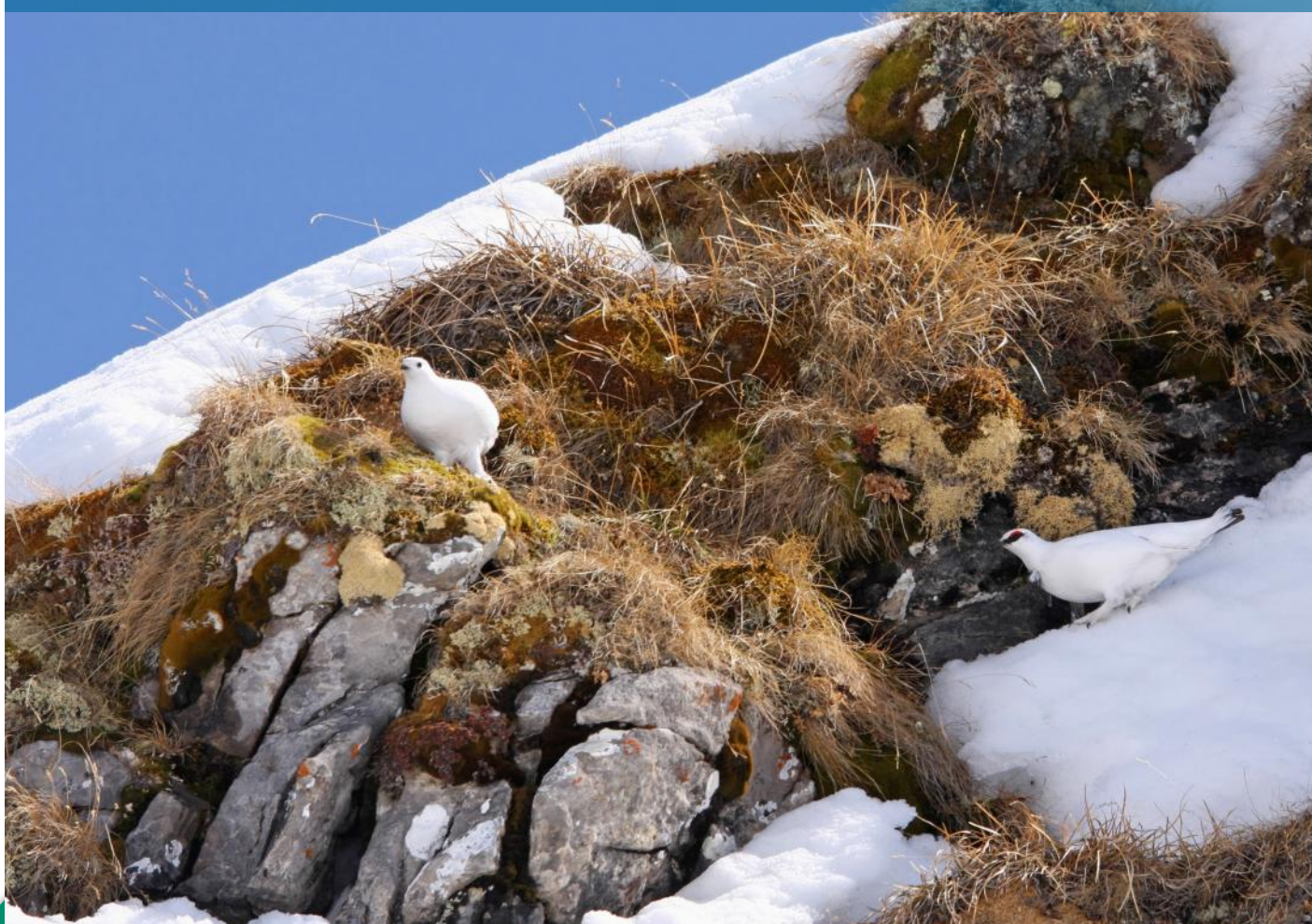
La réserve naturelle fait partie des 103 sites répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et accueille un magnétophone autonome qui enregistre les sons forestiers de mars à fin septembre pendant 3 ans. Le site internet de présentation du projet est accessible sur le lien suivant : <https://www.sonosylva.cnrs.fr/>.

Altichiro : suivi de l'avifaune et des chiroptères d'altitude

Ce projet scientifique porté par des bénévoles, piloté par Marie Leroux, vise à explorer et documenter la présence des chiroptères en altitude. Un mât a ainsi été installé au Col Infranchissable, à 3323 mètres d'altitude, pour les années 2024 et 2025 afin de servir de support à divers enregistreurs : un dans l'ultrasonore pour les chiroptères ; un autre dans l'audible pour les oiseaux et divers enregistreurs météorologiques (vent, température, humidité...). Les résultats sont attendus courant 2026 et ce suivi sera potentiellement étendu à un autre site en milieu forestier.

Couple de Lagopèdes alpins.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.



PROTÉGER

Ces sites naturels ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un décret de création de réserve naturelle ou un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermenté.e.s et placé.e.s sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie...).



Balisage de la réserve naturelle.

Crédit : CEN74

Balisage au Col de l'Enclave.

Crédit : CEN74



Surveillance & infractions

Environ 1530 heures ont été allouées à la veille du territoire par l'équipe d'Asters-CEN74, avec, notamment, deux postes d'éco-garde saisonniers assermentés en renfort entre juin et septembre.

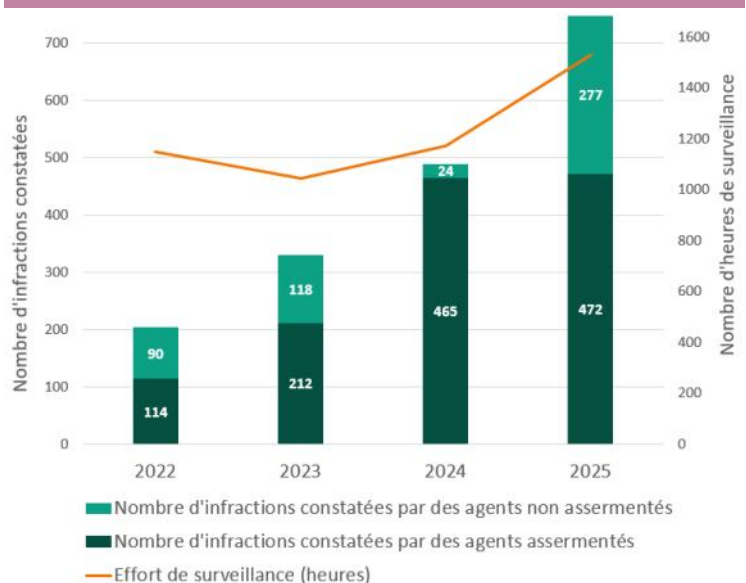
749 infractions ont été relevées en 2025, toute procédure confondue (constats simples, avertissements, timbres amendes, procès-verbaux).

La participation d'agents recrutés en renfort sur le site (éco-garde saisonnier et animateurs notamment) ainsi que le développement de la pratique du bivouac, expliquent la hausse significative du nombre d'infractions relevées depuis 2021.

Si une proportion importante des infractions concerne toujours la présence de chiens non tenus en laisse à l'intérieur du périmètre de la réserve naturelle, les infractions liées au non respect des heures de bivouac sont devenues majoritaires depuis 2023, jusqu'à atteindre plus des 3/4 des infractions relevées en 2025.

Effort de surveillance et infractions constatées par l'équipe des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Crédit : CEN74





70

AUTRES

dépôt
d'ordures
dérangement
sonore,
inscriptions

21



16

Zone
interdite de
Jovet



11



11



7

613

Représentation graphique de la proportion du nombre annuel d'infractions constatées en 2025 sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

Crédit : CEN74.



Aire de bivouac de la Balme.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74

Interdiction du bivouac, de la baignade et de la navigation dans les secteurs des lacs Jovet et de l'alpage de plan Jovet

Un constat préoccupant :

Après une première année d'application lors de la saison estivale 2024, la réglementation concernant la pratique du bivouac, des activités de baignade et de navigation dans les secteurs des lacs Jovet et de plan Jovet a été reconduite par arrêté préfectoral pour la saison 2025. Cette décision partagée entre la commune, le CEN74 et les services de l'état a confirmé la volonté collégiale de garantir l'équilibre entre les activités de loisirs en montagne et la préservation des écosystèmes et face aux impacts du bivouac et de la fréquentation.

Des actions ciblées :

Afin de faire appliquer et contrôler la bonne application de cette réglementation et de sensibiliser les usagers, 21 soirées dédiées exclusivement à la thématique ont été organisées sur le secteur concerné entre le 1er juillet et le 31 août.

Ces surveillances ciblées ont permis de constater et de verbaliser 11 infractions à l'arrêté préfectoral et d'intervenir auprès de plus de 100 personnes avant que l'infraction ne soit commise, permettant ainsi de les orienter vers des zones de bivouac autorisés.



Surveillance sur le secteur de Jovet.

Crédit : CEN74

Des résultats concluants mais contrastés :

La mise en place de cette restriction de bivouac a permis de réduire drastiquement la pratique en juillet et août sur les secteurs concernés. Les constats de surveillance comme les retours d'autres acteurs (alpagistes, propriétaires...) confirment l'impact positif de l'arrêté préfectoral. Les infractions liées à la fréquentation du site et à la pratique du bivouac comme le feu, la baignade et l'abandon de déchets ont également diminué sur la même période.

En revanche, le site a été très fréquenté au mois de juin, avec une pratique du bivouac intensifiée générant une recrudescence d'infractions comme le feu. L'extension de la période couverte par l'arrêté préfectoral est une solution à envisager pour juguler les infractions et les impacts en lien avec la pratique.

Enfin le 20 juillet, un abandon de déchets considérable a été constaté au lac Jovet témoignant de nombreuses infractions caractérisées. Les restes d'un campement autour d'un gros foyer de feu encore chaud, de très nombreux déchets et matériels abandonnés : tente duvet, bouée, grille de barbecue, matériel de pêche, toilettes sauvages, médicaments, etc. ont été découverts. Le site a été nettoyé, plus de 30 kg de déchets ont été redescendus.

Le système de réservation du bivouac amélioré sur la réserve naturelle

Début 2025, de nouveaux développements ont été réalisés afin d'améliorer l'expérience utilisateur du site de réservation de bivouac. Des onglets supplémentaires dédiés à l'information et à l'accessibilité ont été mis en place, ainsi qu'une foire aux questions (FAQ), en réponse aux nombreux courriels reçus en 2024. Par ailleurs, la carte et la visualisation des aires de bivouac des Contamines-Montjoie ont été optimisées, accompagnées de plusieurs améliorations ergonomiques. Enfin, une septième question a été ajoutée au quiz afin de sensibiliser les utilisateurs aux impacts du partage de photos, des traces numériques et de la géolocalisation.

Focus - Fréquentation de plus en plus massive dans le temps et l'espace

Depuis 2023, la Réserve naturelle des Contamines-Montjoie connaît une hausse marquée et continue de la fréquentation estivale, confirmée en 2025 par des observations de terrain et les retours des socio-professionnels. Cette dynamique ne concerne plus uniquement l'axe principal du GR5 / Tour du Mont-Blanc, mais s'observe désormais sur des itinéraires secondaires, voire hors sentier.

La fréquentation est plus massive, plus étalée dans le temps, notamment en raison d'un déneigement précoce en juin 2025 et spatialement plus diffuse.

Par ailleurs, les plages horaires de présence sur les sites se sont considérablement étendues, avec une augmentation notable de la fréquentation tardive et nocturne, notamment autour des zones de bivouac et à proximité des refuges.

Le taux d'occupation des refuges illustre clairement cette pression accrue avec une réservation de plus en plus anticipée. Cette situation engendre un report d'une partie des visiteurs vers la pratique du bivouac qui s'intensifie tous en respectant les aires de bivouac dédiés. Nous avons constaté plus de 100 tentes par soir régulièrement au cours de l'été sur l'aire de bivouac de la Balme.

Cette pression accrue génère des impacts importants sur les milieux naturels et les sentiers, nécessitant une mobilisation renforcée d'Asters-CEN74 pour la gestion et la limitation des dégradations.

Enjeux liés au bivouac et à la surfréquentation du site illustrés (sentes parallèles...).

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74 G. Drouin





Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale, qui comprend une notice simplifiée des incidences Natura 2000.

Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

En 2025, 18 dossiers de demandes d'autorisation ont été déposés, tous ont été acceptés ce qui porte à un total de 41 autorisations (annuelles et pluri-annuelles) en cours.

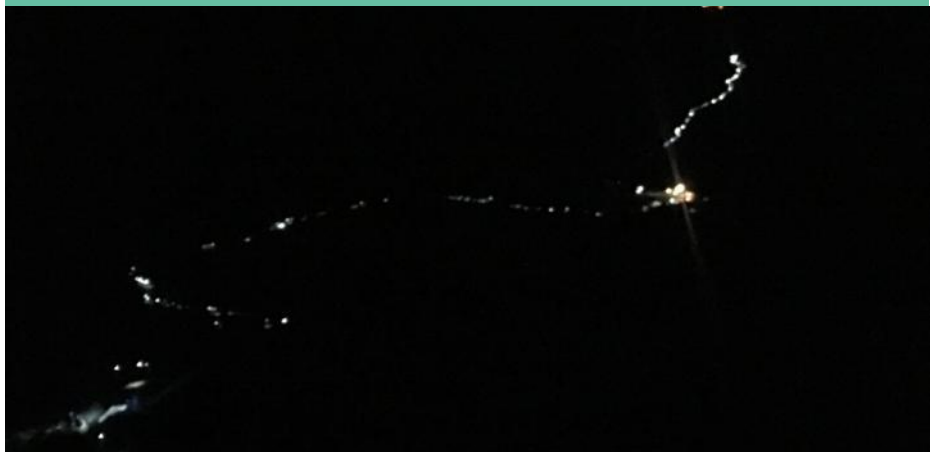
Les contrôles de ces autorisations se sont soldés par :

- 23 constats conformes ;
- 3 constat non conforme ;
- 7 constats de non réalisation ;

Ainsi que 8 constats pluri-RN en cours de finalisation.

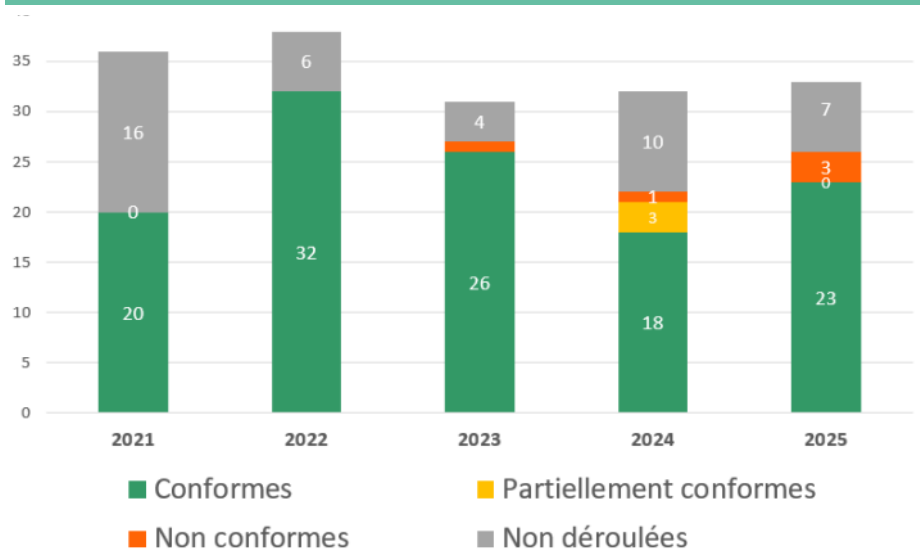
Coureurs de l'UTMB lors de la montée en direction du Col du Bonhomme.

Crédit : CEN74



Contrôle de conformité des autorisations sur la période 2021-2025.

Crédit : CEN74



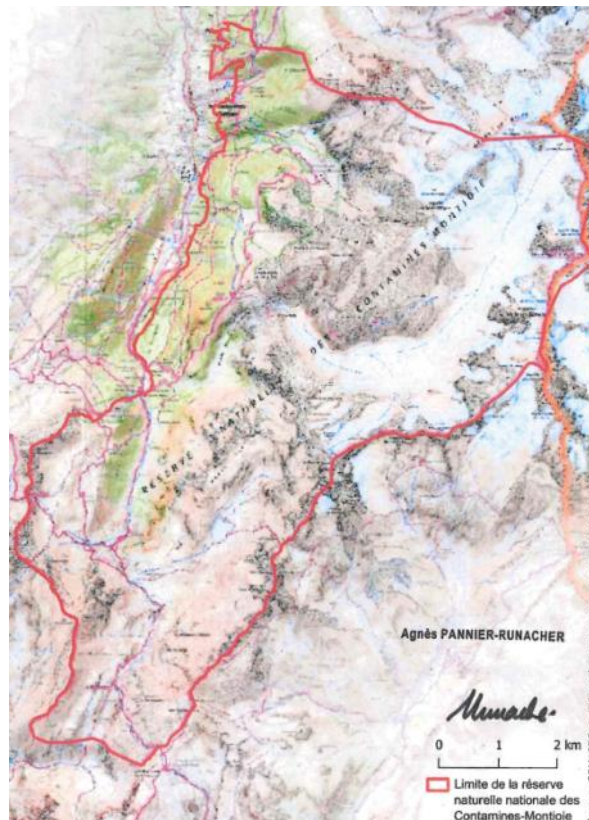
Un Décret ministériel vient clarifier le périmètre de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie

Une analyse du Décret de création de la réserve :

Le Décret ministériel n°79-748 du 29 août 1979 portant création de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie comportait quelques incohérences de forme : références, carte, surface et listing du parcellaire.

Ces incohérences sont apparues sans explication, car des anciennes versions du projet de Décret ministériel ne comportaient pas ces erreurs. Pour illustrer ces incohérences, certaines parcelles citées dans le Décret n'étaient pas sur le bon versant et en dehors du périmètre cartographié de la réserve naturelle, d'autres parcelles cartographiées comme étant dans la réserve naturelle et faisant partie de l'enquête publique préalable n'étaient pas explicitement citées dans le Décret.

Si ces incohérences sont connues depuis une trentaine d'années, elles ont entraîné depuis 2020 une différence d'interprétation du périmètre de la réserve naturelle avec la municipalité. Ainsi une demande de clarification auprès du Ministère de l'écologie a été demandée conjointement par la Commune et Asters-CEN74.



Périmètre de la réserve naturelle.

Crédit : CEN74

Un arrêté ministériel correctif acté suite à l'analyse juridique du Ministère :

L'Etat, par un outil juridique permettant de prendre des arrêtés ministériels correctifs, du fait de l'article 148 de la Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a la possibilité de modifier les décrets de création des espaces protégés pour des corrections d'erreurs matérielles.

Ainsi, suite à la demande de clarification remontée localement, une analyse juridique du fond de dossier complet a abouti à la décision du Ministère de prendre un arrêté correctif précisant le parcellaire de la réserve naturelle, afin d'avoir un périmètre clair. Cela a été acté par la signature de l'arrêté ministériel du 12 février 2025 par la Ministre de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, Agnès PANNIER-RUNACHER.

Un parcellaire clarifié, une réglementation inchangée :

Seul l'article 1 du Décret ministériel a ainsi été corrigé. Des parcelles listées à tort ont été supprimées du listing des parcelles de la réserve naturelle, et, à l'inverse, des parcelles non listées mais faisant partie du périmètre de l'espace protégé ont bien été réintégrées dans la liste du parcellaire.

Ce travail a permis également de préciser correctement la limite de la réserve lorsque des parcelles étaient pour partie comprises et pour partie en dehors de la réserve naturelle. De plus, ce travail a fait apparaître que les cartes référencées par les principaux outils cartographiques (IGN et OpenStreetMap notamment, qui fournissent leurs données à un grand nombre d'autres outils) ne représentaient pas le périmètre de la réserve naturelle correctement. Ainsi, un atlas cartographique actualisé sur le parcellaire actuel a été produit sur la base du Décret et de l'arrêté ministériel du 12 février 2025. Ce périmètre est transmis aux partenaires et acteurs socio-professionnels ainsi qu'aux outils cartographiques afin qu'ils puissent corriger la représentation de la réserve naturelle. La réglementation de la réserve naturelle reste inchangée et continue à s'appliquer sur son périmètre, elle n'entraîne aucun changement pour les propriétaires, gardiens de refuge, alpagistes et visiteurs.

GÉRER

A chaque site naturel son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où humains, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Accompagnement du pastoralisme vis-à-vis de la prédation

Le CEN74 suit l'évolution de la présence du Loup gris (code espèce Natura 2000 : 1352) et des attaques sur les troupeaux domestiques sur les espaces protégés.

Les suivis menés en 2025 dans la réserve naturelle et le site Natura 2000 des Contamines-Montjoie intègrent les relevés d'indices de présence du loup. Ces données sont transmises à la Commune et aux alpagistes.

Un travail est mené en concertation avec les Services de l'État et la SEA74 pour accompagner les éleveurs pour la mise en place de moyens de protection. Un abri temporaire pour le berger est notamment mis en place sur le dernier quartier de l'alpage de Jovet grâce au Département et à la SEA. En accord avec l'équipe de la réserve naturelle, il a été installé en aval du bassin versant du lac Jovet afin de préserver ce dernier.

Médiation vis-à-vis des chiens de protection des troupeaux.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74



Pour la cinquième année, un berger d'appui est également venue prêter main-forte aux bergers et alpagistes. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont les premières à déployer ce dispositif concret d'appui à l'estive en France, à l'instar de quelques parcs nationaux.

Par ailleurs, deux éco-gardes et les animateurs d'Asters-CEN74 ont sensibilisé le public aux comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux tout en présentant l'activité d'élevage en alpage. Ils ont ainsi assuré, avec le garde de la réserve naturelle, une présence accrue sur le GR5 du Tour du Mont-Blanc, entre Plan Jovet et le Col du Bonhomme.

Chien de protection des troupeaux.

Crédit : CEN74



Enfin, Asters-CEN74 est présent dans les instances départementales et nationales en charge de la réflexion sur la cohabitation loup/troupeaux dans les espaces protégés.

Maître d'ouvrage et coordination de la mise en place du berger d'appui : Asters-CEN74.

Appui technique : SEA74.

Localisation : Contamines-Montjoie / Alpage Jovet.

Financement : Plan National d'Actions Loup.

Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 1 : Conserver les pelouses et prairies, en lien avec la gestion pastorale.



Préservation des zones humides en lien avec les alpagistes

Les alpagistes travaillant dans le site protégé, accompagnés par la Société d'Economie Alpestre et le CEN74, ont souhaité re-contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques auprès de l'État entre 2023 et 2027. Ainsi, en contrepartie d'aides financières, ils poursuivent leurs engagements afin de permettre de mieux prendre en compte et préserver la biodiversité fragile sur leurs alpages.

Les enjeux environnementaux prioritaires sur leurs alpages concernent la préservation des secteurs de nichées de Tétralyres et Lagopèdes alpins - qui peuvent être parcourus par les troupeaux après l'envol des juvéniles - ainsi que la préservation des zones humides. En effet, certaines ont été reconnues comme prioritaires du fait de leur importance, en terme de connectivité écologique et des nombreuses espèces protégées qu'elles abritent - la priorisation s'étant appuyée sur le suivi scientifique CIMaE présenté dans le chapitre « CONNAITRE ».

Sur ces zones humides, l'objectif est d'éviter les pressions liées à la présence des ovins et bovins. Cela est parfois assuré par la conduite du troupeau par le berger, comme c'est le cas pour la grande zone humide de plan Jovet ; cela passe parfois par une mise



Zone humide mise en exclos - Alpage des Cavets.

Crédit : CEN74

en exclos temporaire qui protège le cœur de la zone humide lorsque le troupeau ne peut l'éviter autrement.

Sur l'alpage des Prés, l'alpagiste a ainsi mis les trois zones humides prioritaires en exclos. En parallèle, un travail a été mené conjointement avec la Commune afin d'installer un abreuvoir pour améliorer et sécuriser l'accès à l'eau pour les bovins. Sur l'alpage des Cavets, alpagiste et berger ont également installé trois exclos pour préserver les zones humides.

Zone humide mise en exclos - Alpage des Prés.

Crédit : CEN74



Les suivis conduits en 2025 témoignent d'une réelle amélioration de l'état de ces zones humides, préservées du piétinement et des déjections, grâce à ces actions mises en place par les alpagistes.

Maître d'ouvrage et coordination : Asters-CEN74

Partenaires : Alpagistes, SEA, LPO, Commune, CCPMB

Localisation : Contamines-Montjoie / Secteurs des Prés, de Jovet et des Cavets.

Financement : Le matériel de mise en exclos sur les alpages des Prés et des Cavets a été financé par la LPO grâce au programme Alpi'Mares. L'abreuvoir des Prés a été financé par la Commune, installé par l'équipe sentier. Financement DREAL, Natura 2000 et AERMC pour l'accompagnement technique du projet.

Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 3 : Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des lacs, cours d'eau et zones humides.



Matérialisation de deux zones de quiétude et sensibilisation du public

La matérialisation de ces zones de quiétude s'inscrit dans la continuité d'un travail conduit avec des acteurs locaux sur la sensibilité hivernale depuis 2015, dont font notamment partie la Commune, la Compagnie des Guides et l'ACCA.

Présentation de l'itinéraire conseillé sur la zone de quiétude La Balme - Les Prés

Crédit : Christelle Bakhache, CEN74



La première zone sur le secteur de La Balme, d'une superficie de 500 m², s'échelonne entre 1700 m et 1900 m d'altitude, protégeant ainsi une zone fortement favorable à la présence du Tétrasyre (code espèce Natura 2000 : A409), en hiver. Des partenaires et bénévoles ont participé à la mise en place de cette zone à l'occasion d'une journée riche d'échanges.

La seconde zone sur le secteur de la Rosière, invite les randonneurs à rester sur le sentier principal grâce à des fanions placés le long de ce dernier. Un panneau invitant à faire demi-tour est installé avant l'arrivée à Sololieu, afin de préserver le cœur de la zone d'hivernage des ongulés.

Un important travail de sensibilisation sur le terrain a été conduit par l'équipe, afin de faire connaître ces zones de quiétude et leur intérêt auprès des pratiquants de ski de randonnée et de raquettes.



Visuel du clip.

Crédit : S. De Danieli, Wilk

Ainsi, un clip sur la sensibilité de la faune en période hivernale a été diffusé depuis fin 2024 afin de valoriser la zone de quiétude en faveur des Tétrasyre sur le secteur des Prés. Ce clip fait ressortir la notion de partage de l'espace entre pratiquants et faune sauvage. La diffusion de ce clip a été réalisée en collaboration avec Marie Gamen, l'office de tourisme, le refuge des Prés et l'entreprise Wilk, il totalise plus de 80 000 vues.

Maître d'ouvrage et coordination : Asters-CEN74.

Localisation : Contamines-Montjoie / Secteur La Balme Les Prés, La Rosière Sololieu.

Financement : Fond Vert - État, autofinancement CEN74.

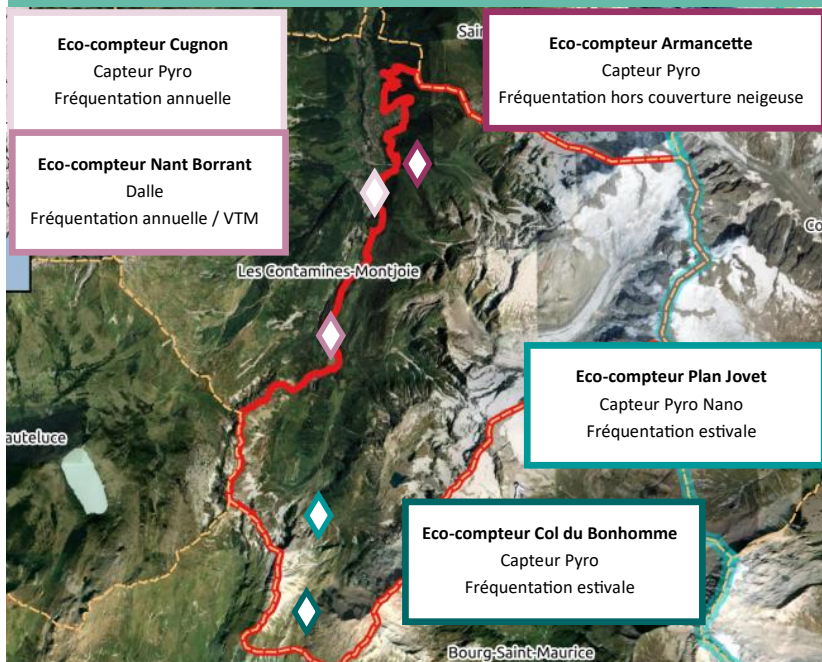
Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 4 : Organiser la fréquentation dans un objectif de conservation des milieux d'intérêt et des espèces, tout en valorisant l'espace protégé.

Fréquentation

Localisation des éco-compteurs sur la réserve naturelle.

Crédit : CEN74.



L'année 2025 a encore été marquée par une fréquentation globale très importante dans le site, notamment en période estivale. Elle est évaluée tout au long de l'année grâce à la présence sur le terrain des équipes mais aussi grâce aux données de passage enregistrées par plusieurs éco-compteurs, situés sur des points de passage stratégiques.

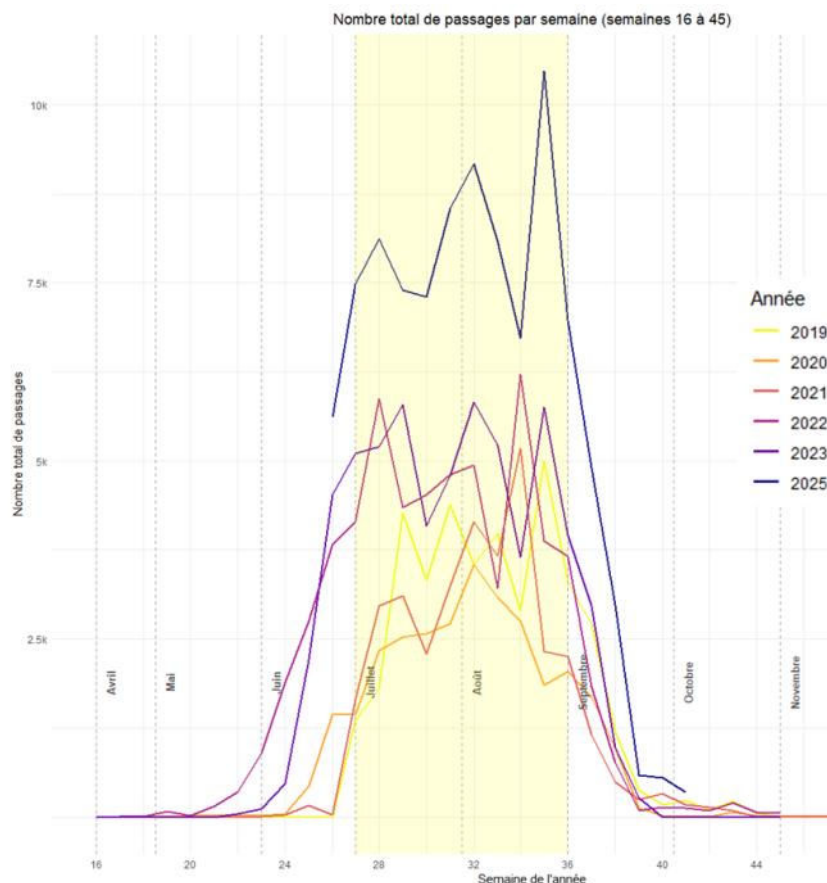
Le compteur du Col du Bonhomme mis en place en partenariat avec la CCPMB a pu être réinstallé sur site. L'éco-compteur du Cugnon, en panne, n'a pas pu être réparé. Enfin, deux nouveaux compteurs ont été installés sur les secteurs de Nant Borrant - en partenariat avec l'association des amis de l'UTMB - et sur Plan Jovet.

L'éco-compteur de Jovet a enregistré 26 326 passages entre le 23 juin et le 6 octobre,

des journées dépassant très régulièrement les 500 passages par jour, ce qui témoigne de la fréquentation marquée sur ce site fragile.

Concernant l'éco-compteur du Col du Bonhomme, la reprise de la fréquentation a atteint un nouveau record avec plus de 90 915 passages relevés en 2025 sur la saison estivale entre le 26 juin et le 30 septembre, sans même compter l'intégralité du mois de juin pourtant très chargé. L'analyse fait ressortir une fréquentation estivale dépassant largement les 30 000 passages en juillet et en août, des pics à plus de 1000 passages par jour et le pic le plus marqué de la semaine de l'UTMB. C'est sur ce sentier, qui mène au Col du Bonhomme, qu'une opération de restauration des milieux naturels avait été conduite pour préserver les pelouses alpines et les zones humides fragiles.

De manière générale, ces dernières années, s'est établie une tendance à la hausse considérable de la fréquentation sur le Tour du Mont-Blanc, corroborée par les observations faites sur le terrain par Asters-CEN74 et les retours des refuges et socio-professionnels concernés du territoire. La question de la surfréquentation de cet itinéraire est désormais posée par de nombreux acteurs, notamment l'association des gardiens des gîtes et refuges du TMB.



Passages annuels entre 2019 et 2025 - Col du Bonhomme

Crédit : CEN74.

Evaluation du Plan de Gestion du site / Document d'Objectifs Natura 2000

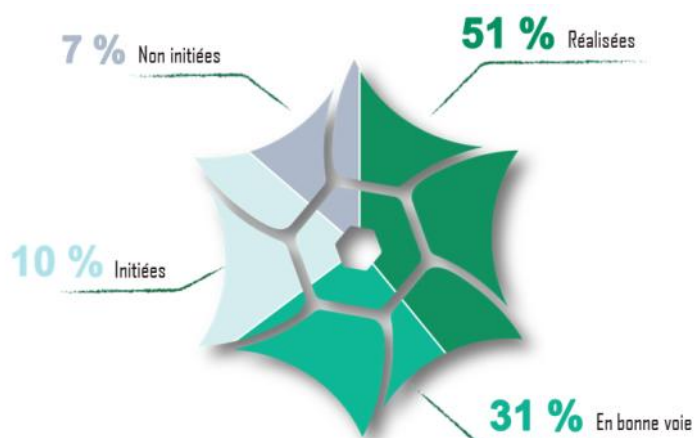
Le Plan de Gestion / Document d'Objectifs définit les enjeux et les priorités d'actions du gestionnaire de la réserve naturelle et de la structure animatrice du site Natura 2000 pour dix ans. Elaborée en 2015, cette feuille de route s'appliquait jusqu'en 2024.

L'année 2024 fut ainsi l'occasion de réaliser l'évaluation de ce document. Ainsi, ont été inventoriées, l'ensemble des actions conduites sur les dix dernières années de mise en œuvre du Document d'Objectifs, et ce au regard des enjeux du territoire. Ce travail de synthèse et d'analyse a été conduit grâce à l'appui d'un stage, réalisé par Charlotte Prat. Les acteurs socio-professionnels et institutionnels ont ensuite été associés sur la base de cette synthèse afin d'ajuster et de finaliser cette évaluation, lors de cinq groupes de travail dédiés et d'entretiens individuels complémentaires : un total de 45 partenaires ont ainsi été associés. Tous reconnaissent l'enjeu de la fréquentation qui ne cesse d'augmenter et qui implique de trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité et les différentes activités anthropiques présentes. Ce travail a ensuite été présenté en 2025 au Comité consultatif / COPIL du site.

En 2025, la réécriture de la nouvelle feuille de route de cet espace protégé a été initiée avec l'appui de Christophe Manzon, permettant d'aboutir à un état des lieux du territoire qui sera partagé début 2026 aux partenaires et acteurs locaux pour compléments. Une évaluation patrimoniale de la faune, de la flore et des milieux naturels a également été menée. S'ensuivra en 2026 un travail avec les différents acteurs du territoire afin de définir les enjeux du site, ses principales responsabilités en matière de préservation de la biodiversité, ainsi que la déclinaison de ces enjeux en différentes actions. Ce travail essentiel pour permettre une bonne gestion et préservation du site est financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes - crédits Natura 2000, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et la DREAL - Etat.

Présentation du bilan général de la mise en œuvre du précédent Plan de Gestion de la réserve naturelle.

Crédit : CEN74.



PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... La réserve naturelle des Contamines-Montjoie est ouverte au public et guide les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducatrices et éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Accompagner, sensibiliser et informer

Grand public

Des animations et points d'accueil complémentaires

Les dômes Nature, installés à Notre-Dame de la Gorge depuis l'été 2023, sont des équipements en bois, destinés à l'accueil et à la sensibilisation aux portes de la réserve naturelle. Ouverts pour leur seconde saison complète cette année, il a été possible de les visiter tous les jours les après-midi durant la saison estivale et 20 animations y ont été organisées en 2025.

Ces structures originales aux airs de bulles, ont des contenus variés :

- un dôme d'accueil avec une boutique nature et des boissons locales,
- un dôme comprenant une exposition sur la faune et la flore de la réserve,
- un dôme sur le thème des glaciers, leurs écosystèmes et la production d'hydroélectricité.

Au cœur de ces deux derniers, des modules ludiques permettent d'en savoir plus sur l'environnement montagnard qui nous entoure ; accessibles aux personnes en situation de handicap et adaptés à tout âge, ils mettent en action les cinq sens, de sorte à correspondre au plus grand nombre, enfants et adultes.



Dômes Nature.

Crédit : Caroline Géhant, CEN74.

Aperçu de quelques animations nature : visite de la réserve, animation en refuge et auprès des dômes Nature.

Crédit : Caroline Géhant et Mailys Doucet, CEN74.



L'Espace Nature au Sommet, au cœur du village des Contamines-Montjoie, est un lieu d'accueil dédié à la réserve naturelle, ouvert toute l'année. 39 animations ont été réalisées à l'Espace Nature au Sommet durant l'année 2025.

Asters-CEN74 est gestionnaire de cette salle qui appartient à la Commune. Lors des vacances, l'animatrice sur place est ponctuellement présente comme médiatrice, pour informer et guider les visiteurs et proposer des activités aux plus jeunes. Une exposition permanente permet aux visiteurs de découvrir la réserve naturelle, ses milieux exceptionnels, sa faune et sa flore. Une boutique dans cet espace permet également d'acquérir des ouvrages spécialisés édités par Asters-CEN74 et d'autres maisons d'éditions naturalistes, ainsi que des souvenirs et idées cadeaux nature.

Afin de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel précieux de ce territoire, une offre remarquable d'animations nature est proposée : **un total de 143 animations, en salle ou en extérieur, ont été réalisées par les animatrices de ce site protégé. Le partenariat avec la CCPMB contribue notablement à cet effort de pédagogie avec 39 animations réalisées par leur animatrice nature.**

Les dômes Nature

Pour leur troisième saison estivale d'ouverture, les dômes Nature ont vécu bon nombre de changements, et sont toujours très appréciés et globalement prometteurs !

La demande d'un loyer par période d'exploitation de la parcelle ne nous a permis d'ouvrir que du 9 juillet au 27 août en 2025, écartant ainsi les mois de mai, juin, septembre et octobre pourtant sollicités par les locaux et excursionnistes.

Toutefois, et malgré une période de chantier non négligeable au cours de cette saison, des retours qualitatifs et quantitatifs favorables ont pu être analysés ; ainsi, 93,96% des personnes qui ont répondu ont trouvé l'exposition proposée aux dômes Nature très instructive ou intéressante.

Les chiffres clés 2025

2 923 visiteurs
sur 44 jours d'ouverture

66 visiteurs
par jour en moyenne

+34,5 % de fréquentation
par rapport à 2024

20 animations
aux Dômes Nature



Animation aux dômes Nature.

Crédit : CEN74, Caroline Géhant.

Parmi les temps forts de 2025, le recrutement d'une chargée d'accueil, Magali Lefèvre en CDD, a permis l'accès aux bulles en bois du lundi au dimanche tous les après-midi, complété par les animatrices de la réserve naturelle. Son professionnalisme et sa force d'initiatives ont été largement appréciés par les visiteurs et l'équipe de la réserve !

En parallèle et pour la première fois, un partenariat avec Yann du Repaire des Curioos, a été construit afin de proposer une offre de glaces et café aux abords des dômes Nature, complémentaire à notre offre de boissons fraîches à emporter : de belles synergies et dynamiques partagées, pour le plus grand plaisir de toutes et tous !

Aperçus de quelques moments de la vie des dômes Nature : accueil, visites, chantiers participatifs...

Crédit : CEN74, Caroline Géhant.



Afin de mener à bien les missions de lancement de saison et de mise en hivernage des dômes Nature, des chantiers participatifs y ont été conduits fin juin et début décembre grâce à la mobilisation de quelques bénévoles, dont l'équipe du centre de loisirs, des Dahus de Saint Gervais et des locaux impliqués : nous les remercions très chaleureusement pour leur énergie !

Du côté de l'animation du lieu, 20 ateliers et interventions thématiques avec échanges ont vu le jour, ainsi que des visites de groupes ; les sujets traités ont été très variés, avec notamment des goûters contes autour des papillons et insectes, les lacs d'altitude, la biologie du loup, les oiseaux et la forêt.

Enfin, les aménagements paysagers et plantations, les chantiers associés, l'installation de mobiliers, et les divers travaux menés par la Commune sur le secteur semblent être achevés, pour laisser place en 2026 à une fonctionnelle et agréable saison.

Focus - Des « Jeunes au Sommet » !

Mi-juillet, 4 adolescents volontaires ont eu l'opportunité de découvrir la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, aux côtés des animatrices, de Mathieu leur encadrant de l'EPDA de Passy et de Baptiste, accompagnateur en montagne. Ce séjour s'est inscrit dans le cadre du dispositif « Jeunes au Sommet », proposé et soutenu par le réseau Alparc pour donner accès à la montagne à la jeunesse.

Tous très enthousiastes, curieux et motivés, ils sont montés au refuge de Tré-la-Tête avec une nuit sur place et divers ateliers ludiques ; l'effort de la randonnée et les valeurs d'entraide et de partage ont été fortes !

Cela leur a ainsi permis d'en savoir plus sur les milieux fragiles que sont les tourbières, le glacier, ainsi que les espèces présentes au sein de la réserve, emblématiques de nos montagnes. Ils ont également eu la chance de pouvoir observer sans les déranger des chamois, des bouquetins et des marmottes, ainsi que de nombreuses fleurs et papillons !



Une Aire Terrestre Educative aux Contamines : « La forêt des 27 champignons » !...

... 27 pour le nombre d'élèves de CM1-CM2 de l'école des Contamines, et ce nom qu'ils ont choisi pour l'espace naturel qu'ils ont en gestion depuis fin 2024, en lien avec Caroline, l'animatrice nature de la réserve.

Une « ATE » est une Aire Terrestre Educative, un projet pédagogique à l'initiative de l'Office Français pour la Biodiversité qui se déroule sur plusieurs années. Environ 5 séances par an permettent d'explorer, en classe mais surtout dehors, la forêt située à Notre Dame de la Gorge ; les élèves ont ainsi pu ressentir l'espace, réaliser des supports artistiques, se concerter et prendre des décisions, faire des inventaires (botanique, ornithologique, petite faune du sol), relever une caméra automatique, ... Prochaine étape : créer de la signalétique de sensibilisation et s'insérer dans le rallye final du dispositif « Môm'en Nature » fin juin 2026 pour présenter le projet !



Les enfants de CM1/CM2 de l'école des Contamines-Montjoie lors des séances sur l'Aire Terrestre Educative.

Crédit : Asters-CEN74.

Scolaires - la suite !

Du côté des écoles

Courant janvier, 46 élèves de CM1-CM2, et 6 adultes de l'école de Conchy-les-Pots (Oise, au nord de la France) ont sollicité l'équipe de la réserve pour une soirée veillée avec la projection du film "La fabuleuse histoire du Gypaète" et un temps d'échanges avec l'animatrice. S'en est suivie à la fin de leur séjour, une balade nature à la découverte de traces et indices dans la neige, ainsi qu'une visite de l'espace Nature au Sommet.

Puis en juin, c'est une classe de montagne avec 26 élèves de CE1-CE2 de l'école Saint Jean-Baptiste de Megève et 2 adultes, qui a été construite. A destination du refuge de Tré-la-Tête pour une nuit, la thématique de l'eau avec un fil conducteur tout au long de l'année scolaire a permis de clore leur cursus grâce à diverses animations sur les deux journées passées ensemble.

Le lycée professionnel de Combloux et 20 élèves de 3e, ont pu s'arrêter pour une visite aux dômes Nature en introduction d'une montée en autonomie au refuge de Tré-la-Tête. Cette randonnée, ainsi que la nuitée, s'inscrivaient dans le cadre de leur projet annuel « La montagne dans tous ses états ».

Enfin, cette année a été l'occasion d'initier un partenariat avec le Refuge des Petits Montagnards, le nouveau centre de loisirs accueillant les enfants au village. Plusieurs animations inédites ont ainsi été menées avec eux !

Rallye Môm'en Nature organisé au Lac de Passy.

Crédit : Asters-CEN74, Marie Ferré



Focus - Môm'en Nature : Moi, moche et pas méchant...

Comme depuis plus de 20 ans, 5 classes de Haute-Savoie ont pu étudier en 2025 les réserves naturelles du département, à travers la thématique annuelle « Moi, moche et pas méchant ».

Les 17 élèves de la classe des CM1-CM2 de l'école L'Assomption à Saint-Gervais-les-Bains, leur institutrice et Mylène, animatrice nature à la CCPMB, ont choisi de travailler plus précisément sur les oiseaux sombres présents dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.

4 séances en classe et 1 journée en extérieur ont permis de mieux connaître ces animaux, et de préparer un jeu de bérêt sur les régimes alimentaires de ces oiseaux, que les élèves ont animé auprès des 4 autres classes lors du rassemblement départemental, le 17 juin 2025 au Lac de Passy.

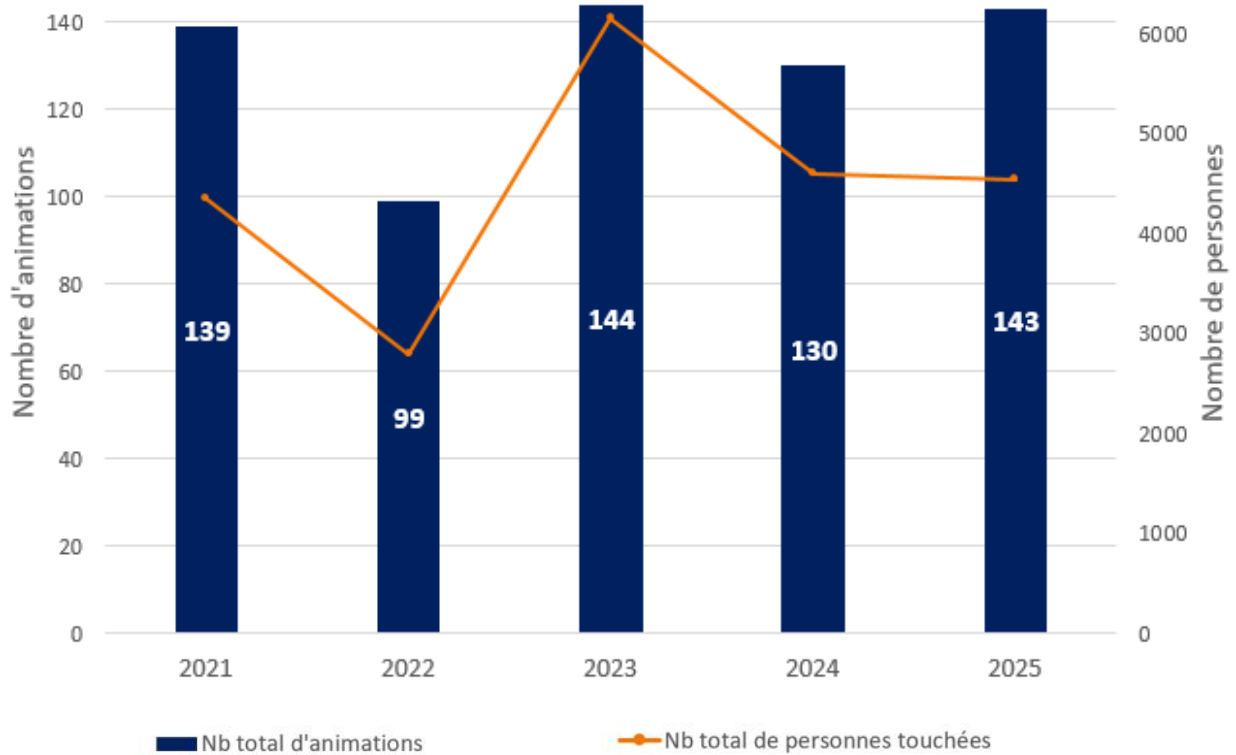


Animation Môm'en Nature

Crédit : Ecole de l'Assomption

Nombre et portée des animations proposées sur la période 2021-2025.

Crédit : CEN74



Un total de 4 548 personnes ont pris part à des animations en 2025 !

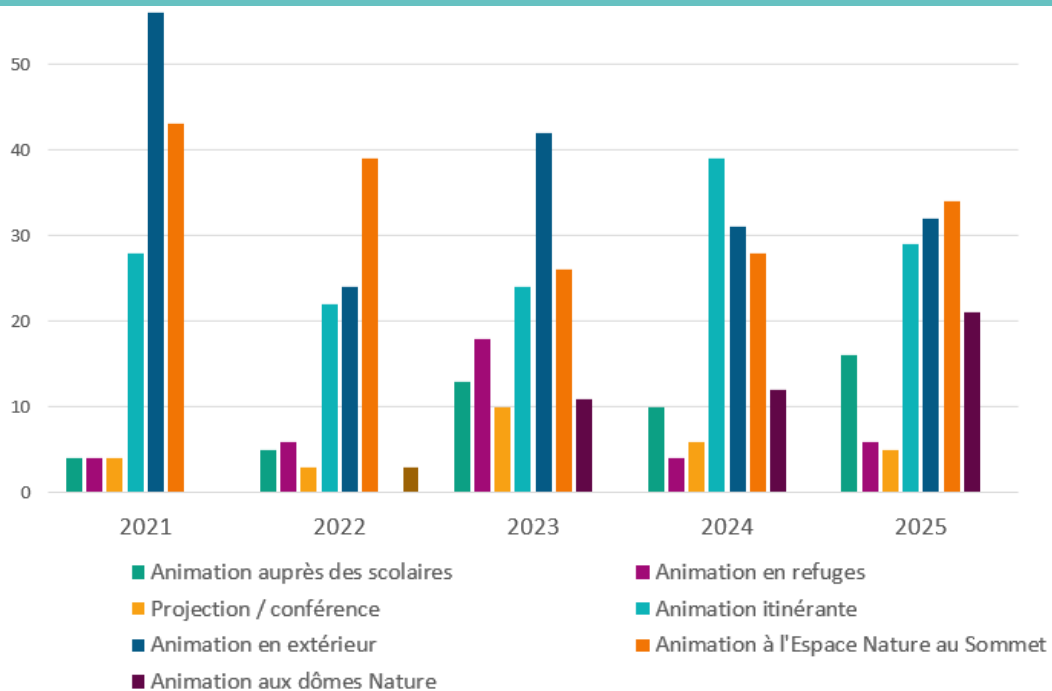
L'étude des retours qualitatifs du public est présentée en annexe.

Merci à la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc pour son appui humain pour l'éducation à l'environnement au sein de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.



Détail des animations proposées entre 2021 et 2025, par typologie.

Crédit : CEN74



Focus - Un nouvel outil, la « Fresque de la montagne »

La Fresque de la Montagne est un atelier pédagogique pour mieux comprendre les maillons du changement climatique dans les Alpes, et se projeter dans les territoires de montagne en 2050.

Construit autour d'une approche participative et ludique, ce nouvel « outil-jeu » permet, via une première partie, de comprendre les liens de causes à effets du changement climatique sur les territoires de montagne, bien spécifiques et plus impactés qu'ailleurs. Ce moment d'échanges encourage, lors d'une seconde partie, à éveiller de nouveaux futurs pour ces environnements montagneux ; en se projetant en 2050 et avec l'accompagnement de l'animatrice, il est alors proposé d'imaginer des récits réalistes et inspirants.

Ouvert à des publics d'horizons différents, il s'adresse aux personnes de plus de 16 ans, dans le cadre scolaire, professionnel, associatif et local, ainsi qu'aux collectivités et élus. N'hésitez pas à contacter notre animatrice éco-interprète Caroline pour organiser un atelier !

Communication

Réseaux sociaux

Objectifs des comptes Facebook et Instagram : informer le public des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires.

En 2025, 50 publications ont été effectuées sur la page Facebook et 6 photos et vidéos ont été publiées sur le compte Instagram de la Réserve. L'office de tourisme relaie ces publications à son réseau très régulièrement.

3 003 abonnés sur Facebook à la fin de l'année, soit une augmentation de 5 % : + 143 abonnés.

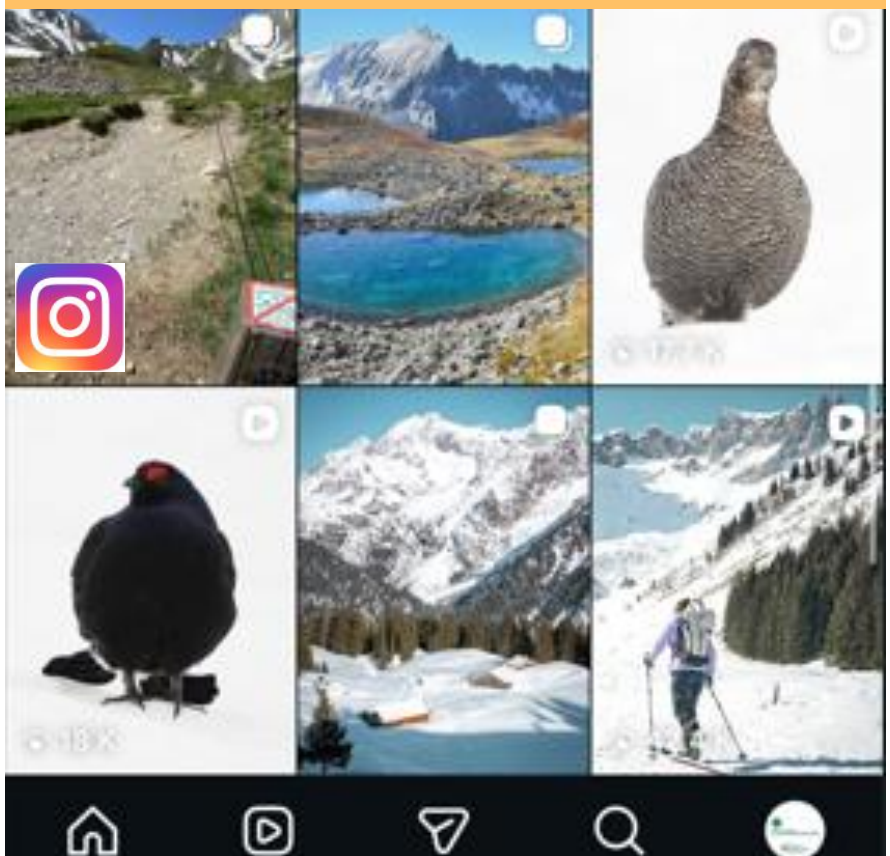
La couverture totale des 68 publications Facebook est de 49 073 vues.

1 813 abonnés sur Instagram à la fin de l'année.

Meilleure publication FB 2025 :
22 167 personnes ont vu le post sur les atteintes environnementales au lac Jovet.



Aperçu des publications Instagram :
42 410 vues pour le clip sur les zones de quiétude.



Communication

Sites internet

cen-haute-savoie.org : le site du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, mis à jour en 2025, dispose d'une page dédiée au site des Contamines-Montjoie qui délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux, informations d'accès, réglementation...

rando.nature-haute-savoie.fr : créé en 2020-2021, ce site vise à faciliter l'accès et la compréhension des patrimoines naturels singuliers de nos territoires pour donner envie à chacun de mieux connaître et mieux protéger ce trésor naturel commun. 13 itinéraires de randonnée, variés, sont ainsi présentés aux Contamines-Montjoie !

cen-haute-savoie.org/sites/contamines/derriere.html : il présente toute l'histoire du paysage du site naturel des Contamines-Montjoie, d'il y a 300 millions d'années à demain. Une invitation au voyage dans l'histoire géologique.



Office de tourisme

L'EPIC « Les Contamines Tourisme » informe les visiteurs sur le territoire et en assure la promotion dans les présentations d'activités saisonnières et hebdomadaires. Ce partenariat permet également de mettre à l'honneur cet espace préservé dans le village lors de la Semaine Nature au Sommet début août.



Focus - La réserve naturelle prend part aux temps forts de la vie du village

Cette année, Asters-CEN74 était de tous les événements ! Semaine nature au sommet, fêtes du village, marchés hebdomadaires et marché de Noël... De nombreux temps forts organisés par la Commune, l'Office de tourisme et Asters-CEN74 ont permis de sensibiliser petits et grands à la biodiversité exceptionnelle qui nous entoure. L'équipe de la réserve naturelle a également organisé 6 soirées tout au long de l'année, dont deux projections du film « Bouquetin, la vigie des montagnes », qui ont fait salle comble !

Couverture médiatique

Nos apparitions dans la presse concernent 14 articles, parus essentiellement dans la presse locale. S'y ajoutent la diffusion de **2 interventions TV sur l'émission Chroniques d'en Haut, présentant les enjeux liés à la fréquentation de la réserve naturelle et des messages de sensibilisation.**

Parmi les différents articles publiés, la **pérennisation de la réglementation relative au bivouac et à la baignade sur le secteur de Jovet**, présentée dans le chapitre « PROTÉGER », ainsi que les **enjeux liés à la fréquentation record de ce territoire**, ont fait l'objet de 5 articles, 1 interview et d'un grand nombre de communication digitales. Les projections, animations présentées dans ce chapitre et proposées par l'équipe ont fait l'objet de 6 articles dédiés.

Par ailleurs, un effort de communication important a été conduit sur la **sensibilité hivernale et la valorisation des zones de quiétude**, avec la publication du clip et de réels pour les réseaux sociaux présentés dans le chapitre « GERER », grâce aux relais de nos partenaires. **Plus de 80 000 vues sur ces vidéos sont totalisées depuis fin 2024.**

La réserve naturelle est également brièvement mentionnée, sans démarche de sensibilisation de la part des journalistes, dans de nombreux autres articles sur des sujets variés liés à la vie du village.

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'État. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle qui a ensuite été classée au titre de site Natura 2000. Ces instances pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités, émettent des avis pour éclairer les décisions de l'État. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif de la réserve & Comité de Pilotage Natura 2000

Le Comité consultatif est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'articule lors de cette même instance.

La Région Auvergne Rhône Alpes, est structure porteuse de la compétence Natura 2000 et Gaëlle Blanchard, élue de la Commune, est présidente du Comité de Pilotage, tandis qu'Asters-CEN74 est structure animatrice de cette politique localement. Le compte-rendu est présenté en annexe. Le bilan 2025 doit être, quant à lui, présenté le 30 avril 2026.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

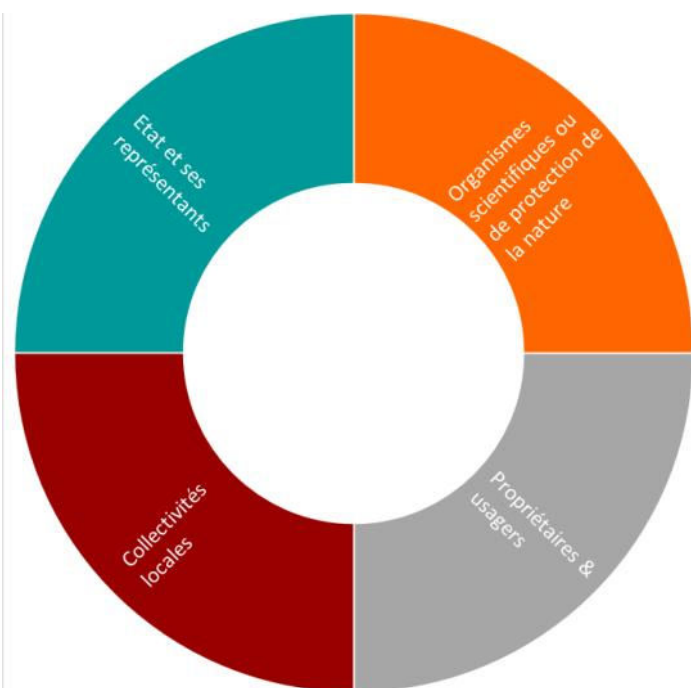
Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par Jérôme Poulenard, pédologue et professeur des Universités à l'EDYTEM.

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

La réunion plénière a eu lieu le 21 février 2025.

Les membres du Comité scientifique se sont investis dans plusieurs travaux sur le site des Contamines-Montjoie, notamment sur les impacts de la baignade dans les lacs d'altitude et les impacts liés aux manifestations sportives, avec la réalisation d'une de note de positionnement.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander, au gestionnaire de la réserve naturelle, la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. En 2025, il s'est réuni le 11 mars pour dresser le bilan des actions menées en 2024 et a rassemblé 27 participants.



L'équipe locale

En 2025, elles et ils ont œuvré pour ce site protégé :

Equipe dédiée :

- Maillys Doucet, conservatrice ;
- Geoffrey Garcel, garde-technicien ;
- Caroline Géhant, chargée d'études éco-interprète, de projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ;
- Mylène Perrin, animatrice nature de la CCPMB (1 à 2 animations hebdomadaires en période de vacances et animation du programme Môm'en Nature).

Renforts saisonniers dédiés :

- Leslie Mogis, animatrice nature et chargé d'accueil à l'Espace Nature au Sommet en renfort lors des vacances d'été.
- Magali Lefèvre, chargée de l'accueil du public aux dômes Nature en saison estivale.
- Lilian Veber, Maxence Riquement, Carla Migné, éco-gardes en renfort lors de la saison estivale.

Coordination et appuis scientifiques ou techniques :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service « Réserves naturelles » ;
- Julien Heuret, Rémy Perin, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Thibaut Van Rijswijk, Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74, Laureline Durand, éco-garde saisonnière ;
- Christelle Bakhache, chargée d'étude « Sports de nature » et Juliette Buret chargée de projet « Ecotourisme » ;

- Carole Birck, Raphaëlle Napoleoni, Jacques Mourey, chargé(e)s de mission / d'études scientifiques ;
- Olivier Billant, Christophe Manzon, botanistes ;
- Marie Ferré, responsables « Communication » ; Océane Moro, chargée d'études en « Communication » ; François Panchaud, chargé de mission « Education à l'environnement ».

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à ce site protégé :

- 3 CDI ;
- 5 contrats saisonniers en renfort sur le site :
1 CDD du 16 juin au 14 septembre 2025 ;
1 CDD du 2 juin au 19 juillet 2025 ;
1 CDD du 2 juin au 30 septembre 2025 ;
1 CDD du 21 juillet au 20 septembre 2025 ;
1 CDD du 11 juillet au 24 août 2025 ;
- 1 VSC ambassadrice de la RN, Clémence Poisson.



L'équipe locale lors de l'inauguration des dômes.

Crédit : CEN74

PERSPECTIVES

2026, une année active en prévision : réécriture du DOCOB / Plan de gestion de cet espace protégé, protection renforcée sur le secteur de Jovet prolongée, poursuite de la mise en place des zones de quiétude... D'autres missions concernent des opérations de sensibilisation du grand public, des acteurs locaux. Il est important de faire vivre les dômes Nature et de sensibiliser tous les publics en lien avec la Commune et l'office de tourisme.

Suivre les chiroptères et les petites chouettes de montagne, espèces indicatrices de la biodiversité des milieux forestiers

- Renforcer les suivis autour du lac Jovet

- **Mieux connaître la vulnérabilité du bassin hydrographique** grâce au projet Waterwise

- Mobiliser des crédits du Plan Loup

- Trouver des moyens complémentaires

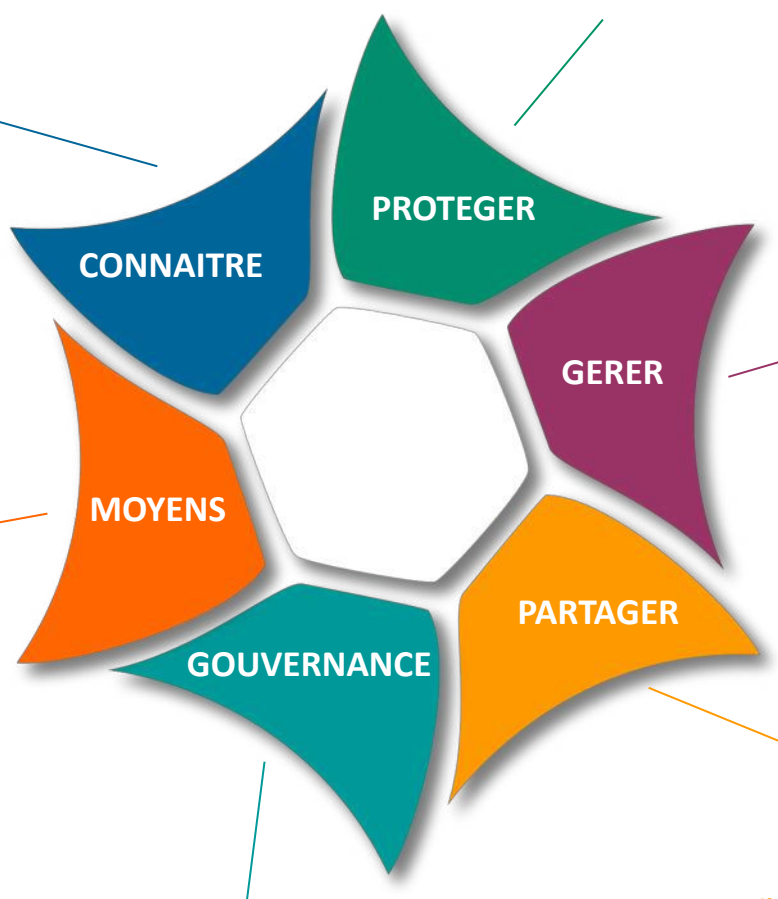
Améliorer la protection, le suivi et la valorisation des **zones de quiétude hivernale**

- Continuer à mieux protéger le secteur de Jovet soumis à une surfréquentation en période estivale, du fait des pratiques liées au bivouac et à la baignade

- Faciliter la **cohabitation loup et activités d'élevage**

- Mieux suivre la **fréquentation**

- Poursuivre la **restauration des abords de sentiers et la préservation des zones humides**



- Réécriture du document unique de gestion du site (2026-2035) en lien avec les acteurs du territoire et les partenaires institutionnels

- Sensibiliser les **socio-professionnels et le public scolaire** (formations, interventions...)

- Faire vivre les **dômes Nature** à Notre-Dame de la Gorge afin que tous les publics puissent profiter de ce lieu d'exception

PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour ces sites remarquables et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Un territoire et des partenaires engagés

Nombreuses sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie pour ces sites naturels et la protection de leur patrimoine d'exception.

Parmi ces acteurs engagés pour leur territoire, citons particulièrement les partenariats suivants :

- **Région Auvergne Rhône-Alpes** : suite à la reprise de la compétence Natura 2000 par la Région, une convention Région / CEN74 confie l'animation du site Natura 2000 au CEN74.
- **Un partenariat entre le CEN74 et la CCPMB permettant de réaliser des animations** sur le territoire du Pays du Mont-Blanc, au bénéfice des réserves naturelles.
- **Commune des Contamines-Montjoie** :
 - **une convention d'usage avec le CEN74, sur plus de 5 200 hectares en réserve** (soit 94 % de sa surface), sécurise le foncier pour que tout projet soit compatible avec le plan de gestion de la réserve naturelle.
 - **une mise à disposition de l'Espace Nature au Sommet** comme lieu d'accueil du public, au cœur du village des Contamines-Montjoie.
- **Un partenariat CEN74-EDF sur des missions de connaissance** tel le suivi du glacier de Tré-la-Tête **mais aussi sur des missions d'accueil du public** et de valorisation du patrimoine hydroélectrique de la réserve naturelle.

Le gestionnaire s'implique aussi dans ces réseaux

- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) ;
- Gestionnaires des sites Natura 2000 et Réserves Naturelles de France ;
- Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC) ;
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ;
- Mission interservices Eau & Nature (COLDEN et MISEN74).

Avec le soutien de





Lexique

Asters-CEN74 : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

CCPMB : Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

CD74 : Conseil Départemental de Haute-Savoie

EDYTEM : Environnements DYnamiques et TErritoires de la Montagne.

ENS/CTENS : Espaces Naturels Sensibles / Contrat de Territoire ENS

DDT74 : Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

MTES : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

OFB : Office Français pour la Biodiversité

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

RN / RNN : Réserve Naturelle / Nationale

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Liste des annexes

- **Annexe 1 : compte-rendu du Comité consultatif 2025**
- **Annexe 2 : organigramme d'Asters - CEN74**
- **Annexe 3 : synthèse des retours qualitatifs du public sur nos animations nature**

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 1 périmètre de protection
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées

Les sites Natura 2000 de Haute-Savoie :

- 36 sites
- 74 000 hectares reconnus
- Une structure porteuse : la Région Auvergne Rhône-Alpes, une diversité de structures animatrices



Publication

Rédaction : Maïlys Doucet, Geoffrey Garcel, Caroline Géhant, Mylène Perrin, Nila Souprayen Cavery

Mise en page et édition : Maïlys Doucet

Crédits photographiques : page de garde, temps forts , évènementiels et pages maîtres - CEN74
Geoffrey Garcel, Caroline Géhant, Maïlys Doucet, EPIC Les Contamines Tourisme, Commune des Contamines-Montjoie

Ne pas jeter sur la voie publique

Asters - CEN74 ■
60 Avenue de Novel 74000 Annecy ■
www.cen-haute-savoie.org ■

Annexe : compte-rendu du comité consultatif & comité de pilotage du site Natura 2000



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service eau-environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Annecy, le 1^{er} juillet 2025

Affaire suivie par : Sébastien MALAN

Compte-rendu du comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie et du comité de pilotage du site Natura 2000 « Contamines-Montjoie-Miage-Tré la Tête » 11 mars 2025

Participants : Rémy DARROUX (sous-préfet de Bonneville), François BARBIER (maire des Contamines-Montjoie), Gaëlle BLANCHARD (adjointe au maire), Bertrand DOLIGEZ (commune des Contamines-Montjoie), Jean-Marc BONDAZ (commune des Contamines-Montjoie-DGS), Mylène PERRIN (communauté de communes du Pays du Mont-Blanc), Marie ROVERA (Région AuRA), Myriam RUFAT (Conseil Départemental 74), Cédric GODEFROY (DDT), Sébastien MALAN (DDT), Méghanne CAPRON (DREAL AuRA), Ivan SUJOBERT (DREAL AuRA), Christian SCHWOEHRER (Asters-CEN74-directeur), Nila SOUPRAYEN-CAVERY (Asters-CEN74), Maillys DOUCET (Asters-CEN74), Geoffrey GARCEL (Asters-CEN74), Caroline GEHANT (Asters-CEN74), Clémence POISSON (Asters-CEN74), François AMELOT (Centre de la Nature Montagnarde), Yann MAGNANI (FDPPMA 74), Guillaume GOURDY (FDPPMA 74), Jean Philippe MOLLARD (ACCA des Contamines-Montjoie), Roland CUIDET (ACCA des Contamines-Montjoie), Mickael GUT (gardien du refuge de la Balme, représentant des propriétaires fonciers), Christophe APPERTET (Accompagnateur en montagne-SNAM), Aurore SCHACK (Société d'Économie Alpestre), Sandrine PIERLOT (EDF Hydro Alpes)

Excusés : Jean-Marc PEILLEX (Conseil Départemental 74), Séverine VIBERT (Conseil Régional AuRA), Marc FUHR et Sophie VALLEE (comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie)

PJ : documents présentés en séance par Asters-CEN 74 / arrêté ministériel du 12 février 2025 portant modification de l'article 1^{er} du décret n° 79-748 du 29 août 1979 portant création de la réserve naturelle dite des Contamines-Montjoie

Le mardi 11 mars 2025 s'est tenu en mairie des Contamines-Montjoie, le comité consultatif de la réserve naturelle nationale (RNN) des Contamines-Montjoie, présidé par M. DARROUX, sous-préfet de Bonneville.

Ce comité consultatif fait également office de comité de pilotage du site Natura 2000 (site « Contamines-Montjoie – Miage – Tré la Tête »).

M. BARBIER, maire de la commune des Contamines-Montjoie, souhaite la bienvenue aux participants et propose un tour de table. Il laisse ensuite la parole à M. DARROUX qui introduit la réunion.

1. Arrêté ministériel du 12 février 2025

M. Darroux fait un point d'information sur l'arrêté ministériel récemment signé par Mme la ministre de la Transition écologique concernant une rectification d'erreur matérielle par rapport au décret de 1979 de création de la réserve naturelle.

Il est souligné en réunion que ce processus a pris du temps, en particulier l'examen du sujet par les services du ministère en charge de l'écologie.

M. DOLIGEZ regrette le manque d'échange avec la commune par rapport à cette procédure. Il fait part d'un désaccord sur le principe "d'erreur matérielle" mis en avant par les services de l'État en indiquant que le secteur concerné (secteur D8) faisait l'objet à l'époque de projet d'équipement de domaine skiable, ce qui aurait justifié sa non intégration au sein de la réserve naturelle.

M. le sous-préfet confirme il s'agit bien d'un arrêté modificatif et souligne l'importance du partage d'information avec la collectivité.

À l'issue de ces échanges, la commune souligne prendre acte de la décision prise.

L'arrêté ministériel est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Nature/Reserves-naturelles>

Remarques complémentaires :

- L'ACCA des Contamines-Montjoie pose la question d'une possible reprise du décret de la RNN par rapport à la circulation des chasseurs en réserve naturelle. Il est précisé que ce sujet a bien été pris en compte via l'arrêté préfectoral de circulation signé en 2023 (arrêté préfectoral n°DDT-2023-0752 du 19 juin 2023 autorisant la circulation en véhicule à moteur dans la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie) – document en pièce-jointe.
- La prise de cet arrêté ministériel ne remet pas en cause la possible réalisation future de travaux ou activités qui pourraient concerner les bâtiments ou équipements existants (ex. refuge des Prés).

2. Bilan de l'année écoulée et perspectives à venir

Maïlys DOUCET, conservatrice de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, présente le bilan des activités 2024 et des perspectives 2025. Présentation annexée.

Les rapports d'activités sont disponibles sur le site d'Asters-CEN74 à l'adresse suivante : <http://www.cen-haute-savoie.org/reserve-naturelle/contamines-montjoie>. Le rapport d'activités 2024 sera prochainement disponible.

Les rapports d'activités scientifiques menées en réserves naturelles de Haute-Savoie sont également disponibles sur le site d'Asters-CEN74 à l'adresse suivante : <http://www.cen-haute-savoie.org/comite-scientifique>.

La structuration de la présentation proposée correspond à l'organisation des missions confiées par l'État à Asters-CEN74 classées selon les thématiques suivantes : « Protéger », « Gérer », « Connaître » et « Partager ».

Le présent compte-rendu expose les questions posées et les échanges et discussions ayant eu lieu en réunion.

a) Volet « Connaître »

- suivi annuel du lac Jovet dans le cadre du réseau Lacs Sentinelle. Constat de températures élevées dans les lacs. Ce phénomène d'augmentation des températures constitue un marqueur au fil du temps, accentuant la fragilité de ces écosystèmes aux perturbations d'origine anthropiques ;
- suivi des zones humides d'altitude : projet CIMaE mis en place par FNE en lien avec l'INRAE. Focus sur les milieux humides (milieux particulièrement fragiles, à préserver quelle que soit leur taille). Les données acquises ont permis de travailler sur la gestion des zones humides du secteur (travail fait avec les alpagistes avec l'appui de la SEA et la commune – cf § « Gérer ») ;

- suivi du glacier de Tré la Tête : suivi sur le temps long de ce glacier emblématique, sentinelle du climat. Question des financements : pérennisation d'une partie du financement de ce suivi par EDF mais retrait de l'Agence de l'Eau. ASTERS-CEN74 recherche des partenaires financiers pour la pérennisation de ce suivi ;
- suivi du loup : le suivi loup est réalisé par ASTERS-CEN74 au sein de la réserve naturelle et articulé avec le suivi hors réserve réalisé par la fédération de chasse depuis 4 ans. Reproduction avérée sur l'année 2024 (6 jeunes loups observés / une jeune louve retrouvée morte par collision en vallée). Pour la fédération de chasse il convient d'être attentif à l'augmentation du nombre de loup dans la vallée susceptible de soulever des inquiétudes.
Cédric GODEFROY souligne en complément que la fédération fait aussi des comptages sur d'autres espèces, notamment les ongulés (cerfs / chamois...). Ces comptages ne mettent pas en évidence d'impact notable sur les effectifs de faune sauvage.
M. le sous-préfet rappelle que le loup est une espèce protégée, avec une réglementation spécifique encadrant les mesures dérogatoires possibles sur certains territoires (ex. : mise en place de tirs létaux notamment hors réserve naturelle).
Information apportée sur la mise en place d'une expérimentation nouvelle : mise en œuvre de « tirs d'effarouchement traumatisants » au sein d'un espace naturel protégé, la réserve naturelle de Passy (action menée par l'Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux de protection – IPRA - en lien avec ASTERS-CEN74).

Perspectives 2025 : poursuite des suivis scientifiques récurrents / lancement du projet Waterwise / poursuite des projets Refuge Sentinelle, Sonosylva (suivi des écosystèmes forestiers), Altichiro / suivis petites chouettes de montagne.

b) Volet « Gérer »

- visualisation d'une vidéo sur les zones de quiétude hivernales pour la préservation du tétras-lyre, avec la participation de Marie GAMEN, influenceuse locale et aide-gardienne au refuge des Prés. Cette vidéo comptabilise déjà plus de 35 000 vues sur les réseaux, grâce à un relai important des partenaires ;
- accompagnement du pastoralisme : les équipes d'ASTERS-CEN74 sont très investies sur ce sujet en lien avec les alpagistes et les acteurs concernés. Coordination du dispositif « berger d'appui », présence éco-gardes, actions de médiation vis-à-vis des chiens de protection.
Dispositif « berger d'appui » : sur l'été 2024, la bergère recrutée de mi-juin à fin septembre a été mobilisée en majorité sur des missions d'appui, logistique, pose de parc, gardiennage. Ce dispositif est essentiel pour permettre la coexistence du pastoralisme et du loup sur ce territoire.
- zones humides : les actions de préservation des zones humides réalisées en lien avec la commune, les alpagistes et les services de l'État ont permis une amélioration marquée de l'état des zones humides en 2024, grâce aux mesures mises en œuvre (les Cavets / les Prés notamment). ASTERS-CEN74 remercie les alpagistes pour ce travail fait en commun.

La commune souligne que ce travail partenarial entre le gestionnaire RNN et les alpagistes est satisfaisant et permet une bonne articulation du pastoralisme avec les enjeux environnementaux.

Question complémentaire posée par l'ACCA concernant l'alpage secteur Mont Joly (hors réserve naturelle) : il ne semble pas y avoir de difficultés avec les chiens de protection sur le secteur Jovet, pourtant très fréquenté, alors que des difficultés sont constatées sur le secteur Mont Joly (morsures, implantation des parcs) ? Gaëlle BLANCHARD souligne en effet des difficultés sur cet alpage : difficulté pour l'éleveur de recruter un berger qui dispose des bonnes compétences. La commune sait devoir être attentive à ce sujet.

Perspectives 2025 : poursuite de l'installation et de la sensibilisation autour des zones de quiétude, de la médiation sur les questions de pastoralisme, du déploiement du dispositif de berger d'appui, de la préservation des zones humides en lien avec les alpagistes, entre autres actions de gestion et restauration des milieux naturels.

c) Volet « Protéger »

- Bilan des infractions : constat d'une augmentation du nombre d'infractions en 2024. A noter toutefois que 75 % des infractions concernent le bivouac - en particulier, le non-respect des horaires. Cette augmentation est aussi à relier avec l'effort de surveillance accru en saison estivale en particulier, suite à la mise en place de l'encadrement du bivouac par arrêté préfectoral.
- Autorisations de travaux / activités : Asters-CEN74 souligne le travail et l'accompagnement toujours nécessaire vis-à-vis des organisateurs de manifestations sportives, afin que les autorisations délivrées soient bien respectées, ce qui n'est pas toujours le cas.
- Encadrement du bivouac et la baignade sur alpage de Jovet : présentation de la communication autour de cette réglementation nouvelle : la communication a été bien réalisée, de façon partagée avec l'ensemble des acteurs concernés (office du tourisme en particulier). Geoffrey GARCEL souligne l'intérêt partagé au niveau local par les élus, les acteurs professionnels et les habitants. Réactions et ressenti plutôt très favorables de la part des visiteurs et locaux.
Effort de surveillance consenti en 2024 sur Jovet par l'équipe réserve naturelle sur ce secteur : 35 jours de présence avec au moins un agent d'Asters-CEN74 assermenté (15 jours en juillet, 20 jours en août). A noter que cet effort de surveillance se fait au détriment d'autres missions de gestion.
La fréquentation bivouac observée avait principalement comme objectif de la randonnée en itinérance et non une fréquentation ayant comme objectif une seule nuit comme en 2023 sur Jovet. Les constats de traces de feux ont également fortement diminué par rapport l'année précédente.
Focus sur le site Bivouac - Nature qui permet de se déclarer : site ouvert sur 2024 (en test). 574 réservations ont été comptabilisées sur les deux mois d'été / à ce stade aucun contrôle de l'inscription sur le site Bivouac n'a été effectué. ASTERS souligne en effet la dimension particulièrement chronophage de ce type de contrôle / le gestionnaire ne dispose pas des moyens nécessaires pour cela et préfère privilégier la présence des agents sur le terrain pour opérations de surveillance.
Yann MAGNANI (fédération de pêche) fait part de l'inquiétude des pêcheurs par rapport à la pratique de la pêche dans les lacs. Il souligne le caractère particulier de la pêche, avec une carte de pêche acquittée par les pêcheurs qui contribue à la préservation des milieux aquatiques. Il regrette que cette réglementation n'ait pas été partagée avec les représentants des pêcheurs. Le gestionnaire rappelle que la période d'encadrement du bivouac est réduite (1^{er} juillet - 31 août) / il est possible pour les pêcheurs d'organiser un bivouac hors de cette période.
M. le sous-préfet et Cédric GODEFROY proposent d'organiser une réunion spécifique avec la fédération de pêche pour trouver une solution qui puisse répondre aux attentes des pêcheurs.
Encadrement du bivouac / baignade : suites à donner : il est convenu, comme partagé lors d'une réunion bilan en octobre 2024 avec la commune, de reconduire cet arrêté préfectoral sur les mêmes bases (période 1^{er} juillet – 31 août).
- Budget : Christian SCHWOEHRER souligne qu'en dépit d'un contexte budgétaire compliqué à l'heure actuelle, les enveloppes budgétaires réserves naturelles et crédits éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) devraient être confirmées pour 2025. Il remercie à cet effet l'écoute très positive de M. le sous-préfet et des services de l'État - DREAL et DDT.

Perspectives 2025 : reconduction de la réglementation propre à la restriction du bivouac et de la baignade sur Jovet et suivi de cette dernière, poursuite du fonctionnement réglementaire avec vignettes pour la circulation des véhicules terrestre à moteur, surveillance et contrôle de la réglementation de la réserve naturelle, suivi des activités et travaux.

d) Volet « Partager »

- **Animation / sensibilisation** : Maylis DOUCET remercie l'ensemble des financeurs et partenaires qui contribuent au financement et la réalisation des actions d'animation et sensibilisation à l'environnement tout au long de l'année.

Caroline GEHANT précise qu'au total sur 2024, plus de 4000 personnes ont été touchées via les différentes animations proposées sur la réserve naturelle. Différents formats et de nombreuses manifestations sont proposées en période estivale (soirée projection, opération Jeunes au sommet, soirées en refuge, etc.). L'Espace Nature au sommet, mis à disposition par la commune, reçoit de nombreux visiteurs tout au long de l'année.

- **Pôle d'accueil du public sur le site de Notre Dame de la Gorge** : les dômes Nature mis en service à l'été 2023 constituent aujourd'hui une vraie porte d'entrée pour la RNN des Contamines Montjoie, les retours du public étant très positifs sur ce nouveau lieu d'accueil. 2 500 personnes ont été accueillies sur 61 journées d'ouverture.

Le gestionnaire s'interroge aujourd'hui sur la manière de faire vivre ce lieu pour l'avenir. Caroline GEHANT invite à ce sujet les membres du comité consultatif à répondre aux questions suivantes (cf slide 58 du diaporama) :

- x Selon vous, comment pourrions-nous accroître davantage la visibilité des dômes Nature ?
- x Auriez-vous une suggestion afin d'augmenter l'attractivité des dômes Nature ?

Merci d'avance pour vos contributions par retour de mail à caroline.gehant@cen-haute-savoie.org (1 à 2 propositions par question).

Perspectives 2025 : poursuite des missions d'accueil du public et de sensibilisation aux enjeux de préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels grâce au déploiement d'un programme d'animations variées, adaptées au fil des saisons.

3. Évaluation finale du document d'objectifs / plan de gestion de la RNN 2015 - 2024

Rappel : un document unique de gestion pour la réserve naturelle et le site Natura 2000.

L'évaluation finale du plan de gestion a été réalisée avec l'appui de Charlotte PRAT (stage de 6 mois auprès de l'équipe de la réserve naturelle). Différents groupes de travail et rencontres dédiées ont été proposés au cours de l'année 2024 pour ce travail, avec 45 acteurs mobilisés lors de 5 groupes de travail et 10 rencontres individuelles. Asters-CEN74 remercie l'ensemble des participants.

Parmi les nombreux sujets évoqués, la fréquentation constitue un sujet majeur aujourd'hui au sein de la réserve naturelle : articulation de la pression liée à la forte / très forte fréquentation, par rapport à la préservation des espaces naturels.

Le diaporama présente les principaux enseignements du travail d'évaluation et l'avancement des actions prévues au précédent plan de gestion. Bilan :

- Sur les 51 opérations identifiées priorité 1, 86 % sont réalisées ou en bonne voie (ex : Poursuivre le suivi du lac Jovet dans le cadre du programme scientifique "Lacs Sentinelles") ;
- Sur les 20, opérations de priorité 2 et 3, 70 % sont réalisées ou en bonne voie. (ex : Mettre en valeur les lieux d'accueil du public).

Maylis remercie l'équipe de la réserve naturelle pour son implication sur ce travail ainsi que l'ensemble des partenaires qui participent également à la mise en œuvre de ses actions de gestion.

Perspectives : la poursuite du travail consiste en la réécriture du plan de gestion en respectant le cadre technique d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels protégés (Cahier Technique 88), avec l'objectif de mieux préserver les milieux naturels et les espèces qu'ils abritent, en concertation avec les différents acteurs concernés.

4. Site Natura 2000

Le site Natura 2000 « Contamines-Montjoie-Miège-Tré-la-Tête » recoupe le territoire de la réserve naturelle. Le comité consultatif fait ainsi office de comité de pilotage (COPIL) du site N2000.

Un focus spécifique est proposé par Marie ROVERA, chargée de mission Gestion des sites à la région Auvergne Rhône-Alpes, concernant l'organisation mise en œuvre depuis 2024 par la Région.

La Région a délégué l'animation du site N2000 au Conservatoire d'Espaces Naturel de Haute-Savoie. Pour rappel, la structure porteuse (Région) et la présidence (Gaëlle BLANCHARD) ont été désignées au cours de la réunion du 29 février 2024. Fin du mandat prévue au 31 décembre 2026.

5. Projets en réserve naturelle porté ou envisagés par la commune sur l'année 2025

- **Travaux de sécurisation des captages d'Armançette** : opération essentielle pour la collectivité par rapport à la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Travaux débutés en 2023, poursuivis en 2024 qui devraient se terminer sur 2025 (finalisation et remise en état générale).
- **Accès à la passerelle des Feugiers** : la commune demande la possibilité de disposer d'un accès en quad jusqu'à la passerelle. M. le sous-préfet indique que ce point semble envisageable et devra être discuté avec les services de l'État prochainement.
- **Sécurisation du sentier du tour du Mont-Blanc, la Balme / Jovet** :

Diffusion de la vidéo produite sur place le jour de l'éboulement survenu en octobre 2024, illustrant la chute des blocs depuis le secteur du col des Chasseurs. Expertise effectuée à l'automne (visite terrain et survol hélicoptère / établissement d'un rapport du RTM).

La commune propose un itinéraire intermédiaire en amont du refuge de la Balme en rive gauche (utilisation d'une ancienne sente). Présentation de l'itinéraire proposé.

Le RTM considère que cette solution réduirait de façon significative le risque, sans l'annuler.

La faisabilité d'un passage en rive droite est questionnée : la commune estime que cette option n'est pas techniquement faisable.

M. le maire fait part de son souhait de mettre en œuvre la proposition de la commune avant l'été 2025 au regard des fortes incidences économiques pour la vallée.

M. le sous-préfet entend les considérations économiques portées par la commune, mais insiste au regard du contexte particulier, sur les enjeux de sécurité qui restent prioritaires : dans le cas où les conditions de sécurité ne sont pas réunies, la possibilité de fermer le sentier le temps de trouver une solution satisfaisante ne doit pas être écartée. Il souligne également l'importance de la prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers.

Question du passage de l'UTMB 2025 au regard des conditions de sécurité : 2500 coureurs pour fin août. La réalisation de travaux de dévoiement du sentier permettrait également le passage de l'UTMB.

M. le sous-préfet invite ainsi les différents acteurs concernés à se mettre très rapidement autour de la table pour partager sur la manière de gérer la situation en prévision de la période estivale. Une réunion sera proposée avec la commune, les services de l'État (DDT / DREAL) et le gestionnaire de la réserve naturelle. Elle sera l'occasion de préciser l'itinéraire alternatif envisagé ainsi que la faisabilité / opportunité des abris suggérés par la commune, en tenant compte des enjeux paysagers et environnementaux.
- **Alpage des Cavets** : présentation du projet par Gaëlle BLANCHARD qui fait un retour sur les réflexions à l'origine du projet pour répondre à une demande de l'éleveur / mission confiée en 2022 à un cabinet d'architecte : étudier de faisabilité de la rénovation de l'ancienne ruine / implantation nouveau chalet. Le chiffrage pour la rénovation de la ruine se monterait à environ 300 000 €. Une opération avec implantation de nouveau chalet en kit et rénovation d'une partie de la ruine se monterait à 100 000 €. La commune s'orienterait vers cette solution en sollicitant une subvention du conseil départemental. Elle envisage le dépôt prochain d'une demande d'activité en réserve naturelle / site classé (procédures relativement lourdes de plusieurs mois).

Calendrier : les travaux ne pourront pas se faire pour cette année. Pour l'été 2025 : réutilisation du chalet bois existant (travaux de reprise de la base du chalet à réaliser au printemps) / voir possibilité d'implantation d'un abri temporaire complémentaire pour permettre un hébergement correct d'un second berger si besoin (disponibilité abri temporaire au niveau du conseil départemental / éleveur) ? Ce sujet est à creuser par la commune.

Sur le volet subventions : le contexte financier est tendu actuellement ; il est toutefois opportun d'étudier la possibilité de sources de financements complémentaires.
- **Bornes Michelin col du Bonhomme** : démarche commune portée avec la commune de Bourg-Saint-Maurice. Les services de l'État se tiennent à l'écoute de la collectivité pour avancer sur le sujet.

- WC publics sur le Tour du Mont-Blanc : insuffisance constatée des équipements présents sur site. Secteur La Balme : objectif de doubler le service au niveau des toilettes / dépôt du dossier en cours. Cédric GODEFROY demande à ce que dès que la commune dispose de premiers éléments techniques sur le projet envisagé, ceux-ci puissent être transmis aux services de l'État.

Les différents sujets précédents seront discutés à l'occasion de la réunion à venir commune – État – Asters-CEN74.

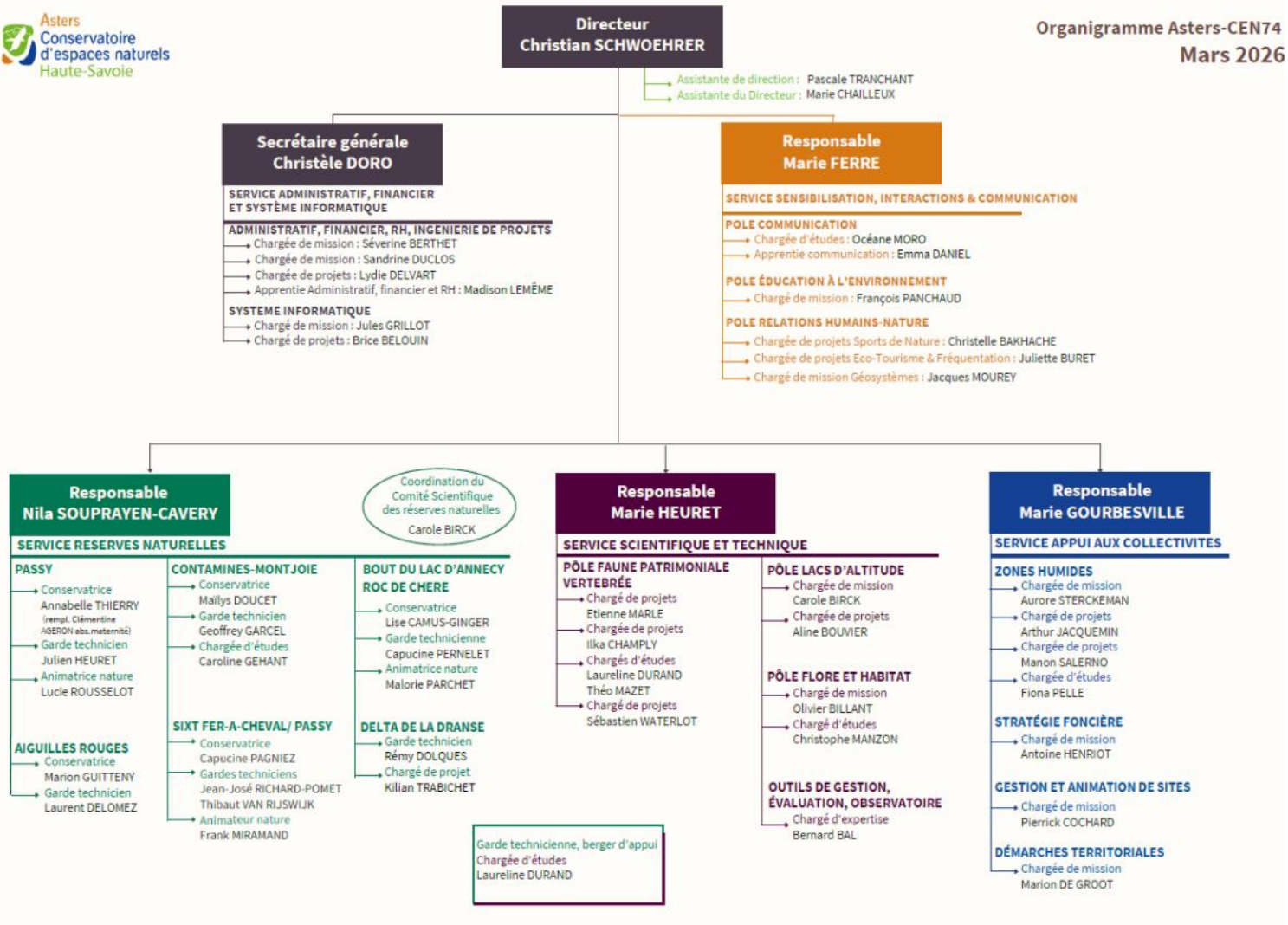
L'ordre du jour étant épuisé, et suite au départ de M. le sous-préfet, Cédric GODEFROY conclut la réunion en remerciant Asters-CEN74 pour la présentation proposée et l'ensemble des personnes présentes pour les échanges.

La séance est levée à 12h30.

Le sous-préfet,


Rémy DARROUX

Annexe : organigramme d'Asters-CEN74



Annexe : synthèse des retours qualitatifs du public sur nos animations nature

Afin d'apporter un regard complémentaire à l'analyse quantitative de nos actions de sensibilisation, des outils d'évaluation ont été adressés aux personnes touchées et mis en place dans nos lieux d'accueil du public, puis ont été relevés à la fin de chaque temps de contact.

Cela nous a permis d'obtenir des retours précis et détaillés quant à nos thématiques abordées et l'état d'esprit dans lequel les publics étaient en nous quittant, avec les points forts et axes d'amélioration à considérer.

De la même manière pour les lieux d'accueil (les dômes Nature et l'espace Nature au Sommet), cela permet d'évaluer la qualité de la scénographie et des contenus proposés.

Nous avons identifié **2 modes d'administration** :

- Hors groupes constitués (maraudages fixes et mobiles, projections, expositions)
- En groupes constitués (ateliers, balades nature, animations diverses)

Chacun de ces modes d'administration a fait l'objet d'outils distincts :

- **Hors groupes constitués** > Des kits rigides en forme de « montagne d'intérêt » avec pinces à linge à positionner en fonction du critère choisi, de « Non pertinent » à « Très instructif », comprenant aussi une variable « Je ne sais pas » ;
- **En groupes constitués*** > Un arbre à émotions permettant de choisir l'un des personnages pour exprimer son ressenti + Une fiche à remplir librement avec un mot de son choix pour qualifier le temps passer ensemble durant l'animation.

* Sur inscription ou dans le cadre de projet avec dossiers

Les données ont été saisies à chaque fin d'intervention.

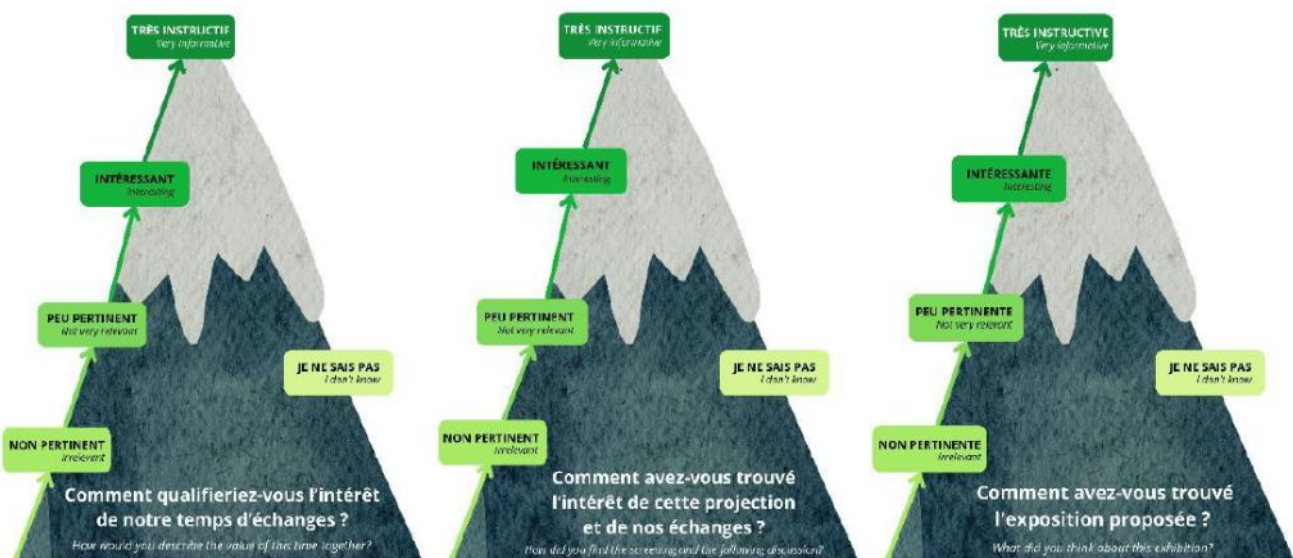
Voici les retours exprimés et recueillis pour 2025, première année complète d'analyse.

a) Hors groupes constitués

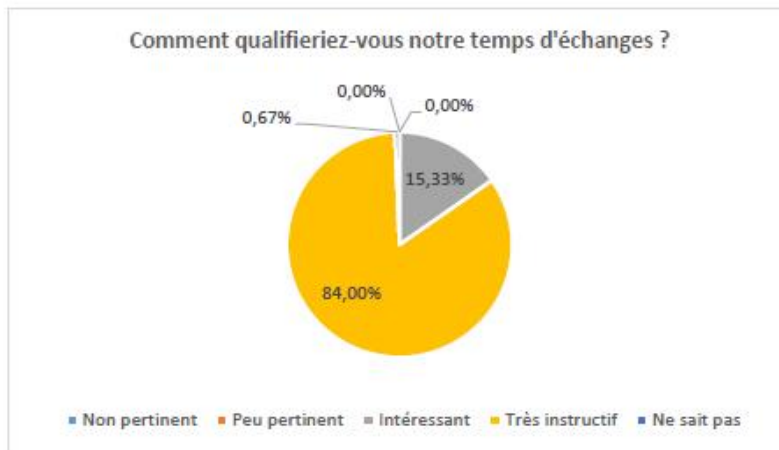
A l'oral, dès que cela est possible, la personne qui intervient pour la réserve naturelle présente la démarche et indique en fin de rencontre : « Grâce à cette montagne de progression (cf. illustration qui suit), comment qualifieriez-vous l'intérêt de notre temps d'échanges ?

De « non pertinent » jusqu'à « très instructif », je vous laisse vous positionner sur la montagne, grâce à une pince à linge, à l'échelle qui correspond (+ option « Ne sait pas »). »

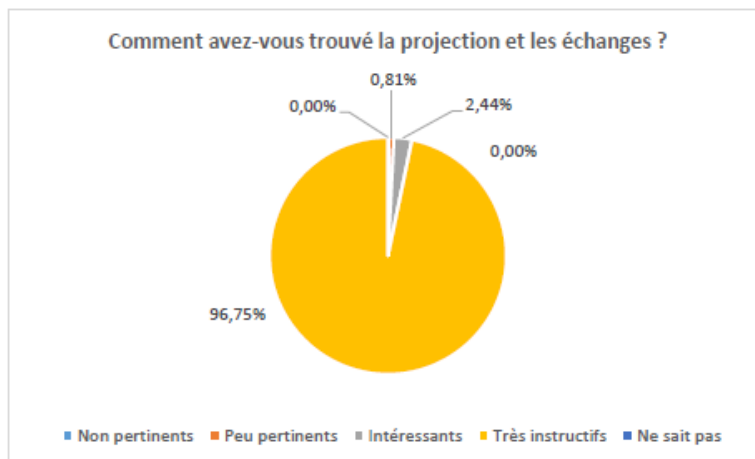
La présentation est ensuite adaptée s'il s'agit d'une projection ou de l'affichage dans un des lieux d'accueil du public de la réserve naturelle (illustrations ci-dessous).



Le maraudage, 21 dates évaluées de fin avril à fin août 2025 (150 réponses sur 530 personnes contactées) :

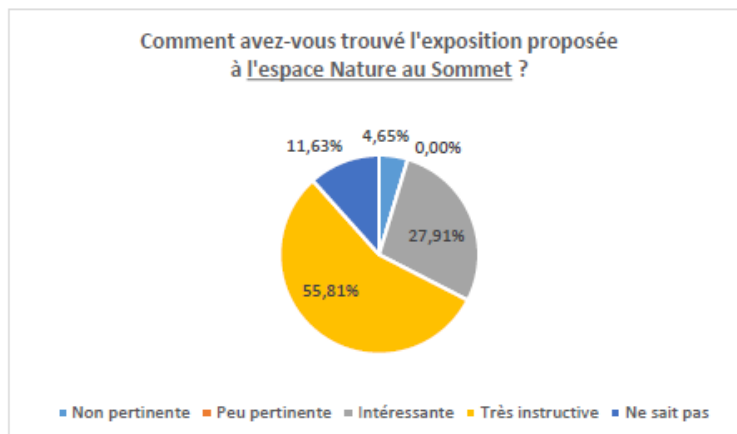


Les projections, 3 dates évaluées (total de 411 personnes présentes, 123 retours) :



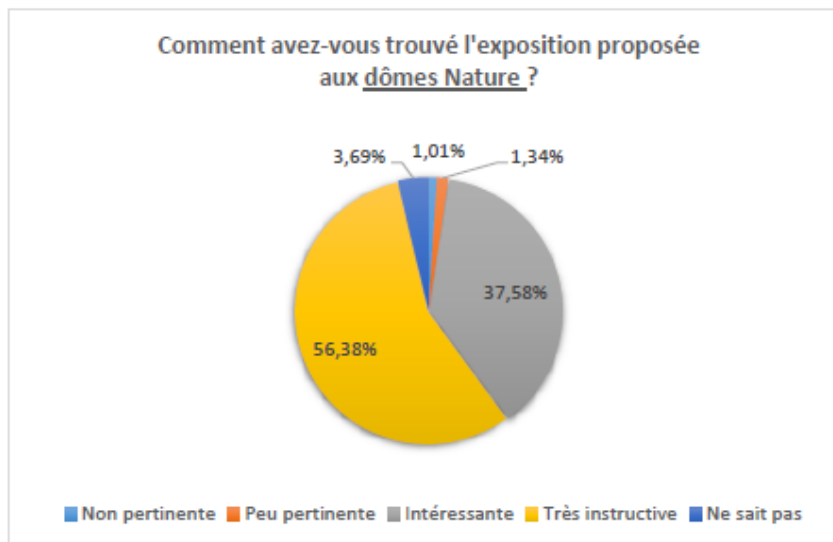
Les lieux d'exposition :

→ L'espace Nature au Sommet



83,72% des personnes qui ont répondu (43 pincés à linge récoltés au 2^e semestre 2025) ont trouvé l'exposition proposée à l'espace Nature au Sommet très instructive ou intéressante.

→ **Les dômes Nature**



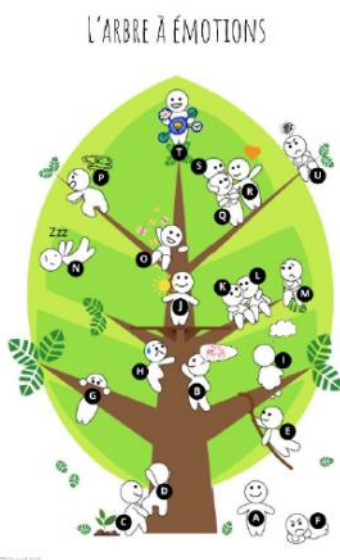
93,96% des personnes qui ont répondu (**298 pinces à linge récoltées sur l'été 2025, en 37 dates**) ont trouvé l'exposition proposée aux dômes Nature très instructive ou intéressante.

b) En groupes constitués

Au début de la séance d'animation, ou dès que possible, la personne qui représente la réserve naturelle et intervient, présente la démarche d'évaluation qualitative à des fins d'amélioration.

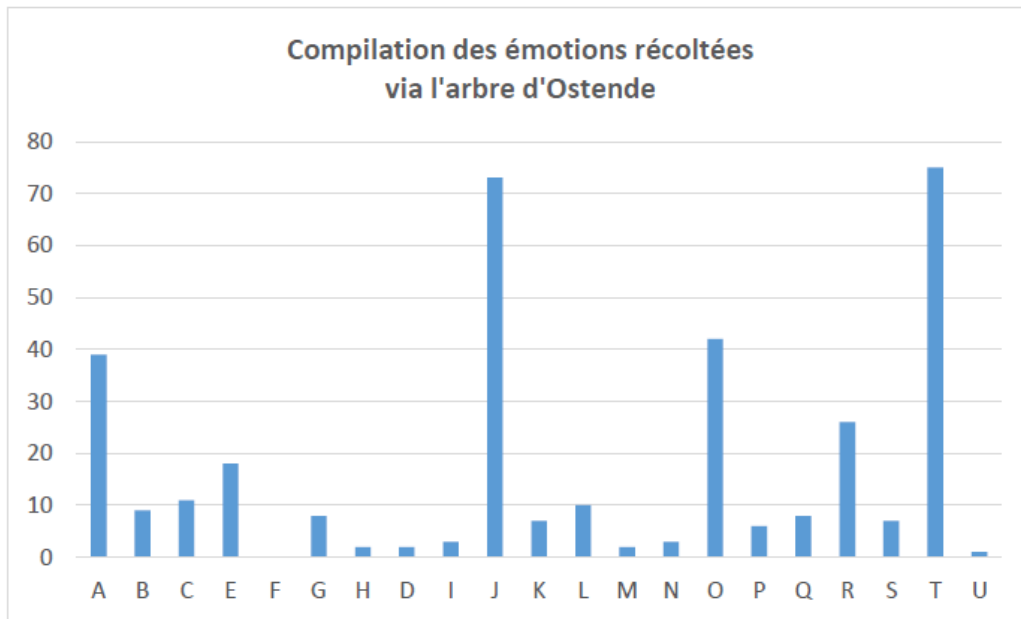
Elle indique alors l'idée suivante aux participants : "Pourriez-vous choisir **un mot unique** qui résume le moment passé ensemble lors cette animation ? Puis l'écrire sur la feuille à disposition ? Et ensuite, grâce à cet arbre des **émotions** (arbre d'Ostende), comment vous sentez-vous après cette animation ? Je vous laisse choisir la lettre d'un des personnages qui illustre le mieux votre sentiment et l'indiquer sur la feuille associée !"

Si besoin ou en cas de difficulté à identifier un sentiment, une liste indicative des émotions associées aux lettres présentées sur l'arbre est apportée comme ressource :



- A : ravi-e, éclairé-e, curieux-se, content-e
- B : encourageant-e, serein-e
- C : aidant-e, empathique, solidaire
- D : besoin d'aide, en détresse, soutenu-e
- E : léger-ère, bien
- F : énervé-e, en colère, pas content-e, en désaccord
- G : apeuré-e, anxieux-se, perdu-e, stressé-e, intimidé-e
- H : en difficulté, inconfortable, en manque de confiance
- I : pensif-ve, en marge, ennuyé-e, perplexe, indifférent-e
- J : optimiste, rayonnant-e, plein-e d'énergie, déterminé-e
- K & L : proximité, envie de faire / recevoir des câlins
- M : triste, inquiet-e, refroidi-e, renfermé-e, seul-e, déçu-e
- N : fatigué-e, endormi-e, épuisé-e, lourd-e
- O : joyeux-se, enthousiaste, excité-e, surpris-e
- P : fuyant-e, sous pression, submergé-e, désespéré-e, impuissant-e
- Q : joie d'être en famille, découverte familiale
- R : faire groupe, complice
- S : confiant-e, apaisé-e
- T : intéressé-e, instruit-e, enrichi-e, motivé-e
- U : idées noires, négatif-ve, pas intéressé-e, frustré-e

Au global, voici les 352 émotions recueillies compilées :



On constate grâce à ces données recueillies pour l'ensemble de nos interventions avec des groupes constitués, que la **majeure partie des émotions exprimées est relativement positive** avec les lettres T, J, O, A et R qui arrivent en tête (**72% des émotions recueillies**). Les personnes se sentent **enrichies, pleines d'énergie, enthousiastes et contentes** (liste indicative de référence).

Quelques émotions plutôt « négatives » sont également formulées, mais restent à la marge (U, M, N, P, I, H, G) avec seulement 25 occurrences (soit 7% des émotions recueillies).

L'ARBRE À ÉMOTIONS



OCCURRENCES COMPILÉES

A	39
B	9
C	11
E	18
F	0
G	8
H	2
D	2
I	3
J	73
K	7
L	10
M	2
N	3
O	42
P	6
Q	8
R	26
S	7
T	75
U	1

Non cité



De 1 à 10

De 11 à 20



De 21 à 35



De 36 à 60



De 61 à 85



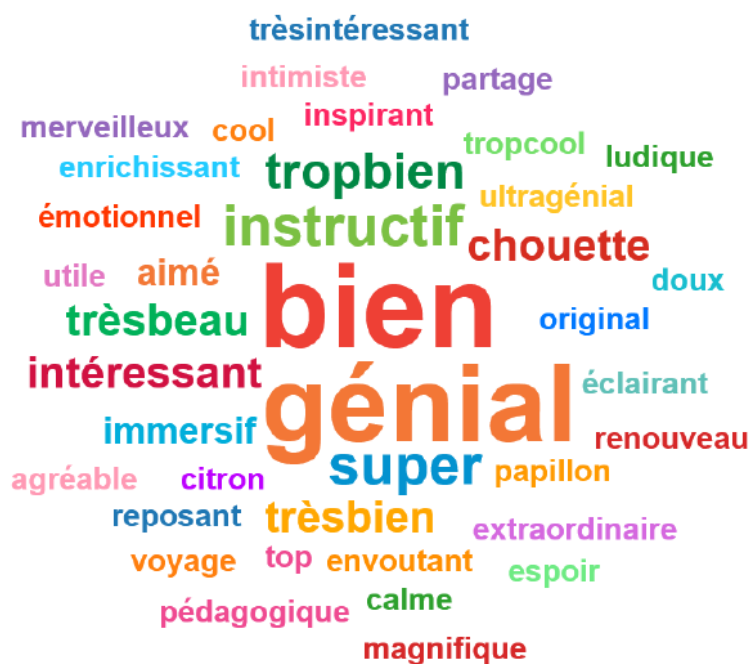
En détails :

Les ateliers « Fresque de la montagne », en 4 dates et avec 38 personnes (autant de réponses)



PUBLIC CIBLE : entreprises, associations, locaux, collectivités

Les contes et kamishibais, en 11 dates et avec 85 personnes (autant de réponses)



PUBLIC CIBLE : familles, enfants

Les balades et sorties nature, en 6 dates et avec 55 personnes (autant de réponses)



PUBLIC CIBLE : familles, associations, locaux

Les autres animations de 2025, en 12 dates avec 132 personnes (autant de réponses)



PUBLIC CIBLE : grand public, familles, locaux, vacanciers